

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 744
REDACTION: Main 7460LE STAR ENTRE EN DANSE...
DE ST-GUY

Le Star, de jaune qu'il est en tout temps, est aujourd'hui vert de rage. Il se tord, il écume, il hurle, il glapit.

Il y a de quoi. M. Cahan l'a acculé à l'alternative de passer pour un farceur ou de traiter de menteurs les hommes d'Etat les plus distingués de la Grande-Bretagne. Naturellement, il choisit la deuxième. C'est dur, pour une feuille apparemment si "loyale". Il s'y résout tout de même; car au-dessus du prestige de l'Angleterre et de la réputation de ses hommes d'Etat, il y a les intérêts de Krupp et de Vickers-Maxim à protéger: on tient plus à sa peau qu'à sa chemise.

Il se décide donc, après une demi-douzaine de contorsions hystériques, à traiter de menteurs le premier ministre impérial, le premier lord de l'Amirauté, le secrétaire à la guerre, le ministre des Affaires Etrangères, le leader du gouvernement à la Chambre des Lords, le leader de l'opposition aux Communes et lord Brassey.

Naturellement, le Star ne nous oublie pas dans cette expectation d'écume. Il accuse M. Cahan de "fournir de la poudre à Bourassa."

C'est ce qu'il avait dit précédemment le capitaine Reid et de la Gazette. Comme le plaidoyer de M. Cahan est entièrement fait des déclarations des hommes d'Etat britanniques les plus éminents, il s'ensuit que, d'après le Star, M. Asquith, sir Edward Grey, M. Churchill, lord Crewe, le colonel Seely, M. Bonar Law, lord Brassey—ainsi que sir William Whyte et lord Charles Bessford—sont tous les powder-monkeys (1) de Bourassa.

C'est très flatteur pour le directeur du Devoir; mais peu de gens y croient. Le Star le sait bien, et cela affecte ses nerfs.

Ce qui met le journal jaune hors de lui et lui donne des coliques néphrétiques, ce n'est pas d'être forcé, afin de soutenir son rôle, d'insulter les sommités de l'Empire pour atteindre ses fins, il en ferait bien d'autres; il insulterait le Roi lui-même. Mais il sent le terrain lui glisser sous les pieds; il se rend compte qu'il lui faut franchir les bornes de la crédulité de son public; il voit sa fourberie dévoilée, son faux patriotisme mis à nu, son masque de dévouement à l'Empire déchiré, sa face de pitre et de sinistre exploitateur de jingoisme exposée au grand jour.

Il y a de quoi être malade.

Henri BOURASSA.

(1) Dans la flotte, "powder monkey" est le nom familier qu'on donne au mousse et au matelot chargé d'apporter les munitions aux artilleurs. C'est ainsi que le "Star", "powder monkey" de Krupp et de Vickers-Maxim, désigne les gens qui ont l'audace de penser comme nous au lieu de servir les intérêts du trust anglo-allemand.

LES ENNEMIS DE LA CONFEDERATION

La situation ontarienne devient de plus en plus grave. L'oukase de M. Pyne et les menaces de M. Whitney, bien loin d'intimider les Canadiens-français, n'ont fait que les exciter à de nouveaux efforts. Les dépêches que nous recevons ce matin confirment absolument le bref message que nous adressait hier midi l'un des chefs de la résistance: Nous irons jusqu'au bout!

Du reste, il faudrait être singulièrement naïf pour s'imaginer que les Canadiens-français se sont engagés dans une pareille lutte sans prévoir les menaces sous lesquelles on veut les accabler.

Le News, de Toronto, semble croire que le mouvement est artificiel et qu'il ne doit son existence qu'à l'Association canadienne-française d'Education. Cette prétention est puérile. Parents et commissaires se dressent contre la tyrannie parce qu'ils sentent qu'on veut les atteindre dans ce qu'ils ont de plus cher: l'âme de leurs enfants. Jamais l'on n'aurait vu des hommes séparés par la distance, les opinions politiques et les intérêts personnels entreprendre d'accord une pareille campagne, s'ils n'avaient été mus par un sentiment très vif et qui dépasse toutes les querelles de parti ou de personne. L'Association d'Education leur a probablement rendu le service de coordonner et de systématiser leur effort; c'est tout ce qu'elle pouvait faire. Du reste, le News devrait finir par se rendre compte que les Canadiens-français sont faits de la même pâte que les autres hommes: quand on veut les étrangler, ils crient!

Et c'est à les étrangler que vise le nouveau règlement ontarien. Le Mail and Empire a beau prétendre qu'il a simplement pour objet d'assurer aux Canadiens-français la connaissance de l'anglais, les textes parlent plus haut que les articles des amis de M. Whitney.

Nos compatriotes veulent que leurs enfants apprennent l'anglais, mais ils n'entendent pas qu'on réduise leur langue au rôle d'étrangère, à peine tolérée dans leurs écoles.

Nous en appelons hier au "fair play" britannique, nous aurions le droit d'en appeler aussi au simple esprit politique des chefs de la majorité ontarienne.

Croient-ils que ce soit travailler au maintien de l'unité nationale que de traiter en parias deux cent cinquante mille Canadiens-français, de blesser dans ses sentiments religieux toute la minorité catholique et d'outre-trager par contrecoup tout l'élément français et catholique du pays?

Croient-ils que ce soit servir les intérêts de la Couronne britannique que de montrer qu'à l'ombre du drapeau anglais, il se trouve des ministres prêts à renouveler l'abominable régime dont l'application dans la Pologne prussienne a soulevé l'indignation des peuples civilisés?

Que MM. Whitney, Pyne et leurs amis y songent bien: ils sont en train de se classer parmi les pires ennemis de la Confédération et du régime britannique.

Omer HEROUX.

L'EDUCATION ANTI-TUBERCULEUSE DES ENFANTS

On vient d'ouvrir l'Exposition pour le Bien-être des enfants.

On y parlera de multiples oeuvres, on montrera d'innombrables tableaux, on donnera de profitables conseils, et parmi tout cela, on ne manquera pas de causer un peu tuberculeux.

Si les parents sortent de là la cervelle moins remplie, il faudra renoncer à toute éducation de la masse.

L'Exposition pour le bien-être des enfants est un enseignement sérieux: notre population canadienne-française devra s'efforcer d'y aller puiser des connaissances nécessaires et utiles pour assurer à nos enfants une âme saine dans un corps sain.

Quel immense bienfait! Que de prétextes désormais détruits, à l'ignorance et à l'inculture!

Si le soin des enfants ne devient pas plus minutieux, si les parents ne font pas mieux, si les autorités scolaires ne se perfectionnent pas, si les autorités municipales surtout n'établissent pas sans tarder, tout un programme d'oeuvres enfantines, si les hommes sociaux ne se mettent pas au travail immédiat, c'est que le plus grand mal de notre société canadienne-française sera l'apathie et la paresse.

Mais l'éducation des enfants au point de vue de l'hygiène et

point de vue tout particulier de la tuberculose, où se fera-t-elle?

Car enfin, il est assez évident établi que la lutte contre la tuberculose est nécessaire et urgente, que pour la mener activement et efficacement, il faut répandre l'enseignement antituberculeux chez les adultes pour créer de suite une défense qui arrête la marche du fléau, et chez les enfants afin de former des recrues pour les prochains combats.

Reconnaissons que cette éducation antituberculeuse des enfants ne se fera pas assez parfaitement, à l'Exposition pour le bien-être des enfants.

Aux écoliers, il faut un enseignement distinct, ce n'est pas dans le fouillis des choses et des idées que l'enfant peut apprendre des notions durables.

Il leur faut un enseignement approprié, non par des démonstrations qui s'adressent à la multitude des riches et des pauvres, des instruits et des ignorants; il faut qu'il soit pour eux, exclusivement.

Peut-on exiger aussi de jeunes cervelles un travail pénible d'assimilation? L'enfant en est incapable, il se nourrit d'un enseignement tout digéré, et se refuse à entamer un bloc d'innombrables objets.

Enfin, l'enfant est léger; sa mémoire pour étonnante qu'elle soit,

n'imprime pas assez profondément les connaissances pour que l'on puisse compter sur l'enseignement d'un jour; il faut répéter autant de fois que la mémoire s'en va... c'est-à-dire très souvent; et pour cela l'enseignement doit être permanent.

En France, les écoles primaires ont un programme un enseignement antituberculeux assez développé. Il existe même un manuel volumineux, très bien fait, où l'enfant puiser ses connaissances hygiéniques presque journellement.

Nous avons dans nos écoles de Montréal, l'enseignement de l'hygiène. — Pierre Suresne en a parlé assez complètement l'an dernier, dans le Devoir, — donné par les maîtres et par des conférenciers.

Il faut bien avouer que peu de monde est au courant du grave problème de la Peste blanche: on ne peut donc pas faire un reproche aux professeurs de l'ignorer et de n'en pouvoir parler assez justement à leurs élèves.

Jusqu'ici l'éducation antituberculeuse de l'enfant devra se faire surtout par la conférence, et par la conférence illustrée qui a déjà donné d'excellents résultats.

L'Institut Bruchési possède des devoirs d'élèves résumant la conférence: j'ai été surpris d'y rencontrer tant de mémoire en même temps que tant d'esprit d'observation.

Il y a donc avantage et nécessité à continuer cet enseignement.

Il y a eu un commencement heureux, il ne faudrait pas que ce soit la fin. Il est bien certain que dans une seule année, les élèves ne pourront acquérir les connaissances même suffisantes pour se protéger contre la tuberculose; de plus il est besoin de répéter souvent la même chose: il en est de l'hygiène comme de la grammaire: elle doit être apprise.

C'est d'ailleurs ce que la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, a compris l'an dernier, en permettant à l'Institut Bruchési de donner des conférences aux élèves et même en défrayant une partie des dépenses. Ce ne peut être un mouvement isolé et passager!

La Commission scolaire maintiendra, nous en sommes sûrs, son initiative intelligente: elle le doit à sa tâche et à sa renommée; toutes les commissions paroissiales feront comme elle.

Il faudra également que les collèges, les convents, les académies, organisent ces conférences. L'Institut Bruchési agréera volontiers toutes les demandes: c'est son oeuvre de prévention qu'il poursuit, lui-même fait appel à tous ces concours.

Comme il serait consolant que dans la ville de Montréal, cette croisade antituberculeuse fût générale parmi la jeunesse étudiante.

Il faut viser à l'avenir! Il faut établir la prophylaxie de la tuberculose sur des connaissances et des convictions!

Quand ils auront visité l'Exposition, les parents, appréciant alors l'importance de l'hygiène voudront en inculquer la pratique à leurs enfants. Les conférenciers, eux, apprendront à ces enfants le pourquoi de leur vie hygiénique; ils mettront dans ces petites âmes une conviction qui soutienne leurs bonnes habitudes de propreté dans tout le cours de leur existence. Et ainsi sans nul doute, la tuberculose fera moins de victimes; une des principales causes de la mortalité infantile disparaîtra; nous aurons des familles plus nombreuses et plus fortes, une race qui deviendra plus généreuse et plus prospère, c'est, en définitive, le but de nos institutions sociales.

Et ceux qui luttent contre la Peste blanche ne se dévouent que pour sauver leurs compatriotes et pour sauver la nation.

GASTON LEURY.

Notre page littéraire

Le Devoir publiera demain, dans sa page littéraire: une poésie de Charles Guerin; un article de Robert Valléry-Radot sur l'Action du Livre; Chanteur et Maître-Chanteur, par Léonce Beaujeu, courte étude sur les méthodes de chantage de Henri Heine; et différentes autres reproductions d'une lecture intéressante.

Les Billets du Soir

La nouvelle série des Billets du Soir, de notre ami Lozeau, a eu les éloges de tous nos critiques littéraires. Nous en conseillons, avec eux, la lecture à tous ceux qui se piquent de goûter les choses de l'esprit.

En vente chez tous les libraires, vingt-cinq sous l'exemplaire. Par la poste, ajouter deux sous pour frais de port.

Un article de M. Chatel

Aux fervents de l'automobilisme, nous rappelons que le Devoir publiera demain un nouvel article d'un spécialiste de renom, M. P. Julien-Chatel.

BILLET DU SOIR

La Femme Souveraine

"Quand Dieu donna la femme à l'homme, il voulait qu'elle soit sa reine. Et la femme était la véritable souveraine de la famille humaine, la seule manière convenable et sûre de gouverner la société, c'est de reconnaître sa souveraineté. Comme je devrais dire que la seule manière juste et sage de gouverner un état, c'est de penser d'abord aux intérêts des plus pauvres, j'affirme que la seule manière juste et sage de gouverner la famille humaine, c'est de se préoccuper avant tout des intérêts de la femme. Nous avons une société pour prévenir la cruauté corporelle à l'endroit des enfants pauvres. Ce ne serait peut-être pas une mauvaise affaire si nous pouvions avoir une société pour la prévention de la cruauté morale à l'égard des filles mariées."

Ainsi parlait l'autre jour le romancier anglais, Hall Caine; et il parlait d'or.

La femme devrait être et est de fait la reine du foyer. Nul homme soucieux de la paix domestique et du bien-être de la communauté ne lui conteste sa couronne; mais plusieurs femmes abdiquent.

Celles qui cassent les corbeaux, arrachent des pans de redingote, crévent hauts de forme et melons, se hissent sur le tréteau électoral, haranguent, vocifèrent, injurient, écumant, celles-là, perdant leur dignité de souveraine, s'abaissent elles-mêmes au niveau... des hommes, et des pires. Ce sont des reines détronées, et qui galvaudent leur couronne dans la populace et la crapule.

Mais si des femmes ont quitté le foyer et revendiqué les prétendus droits de leur sexe, c'est que la vie familiale ne leur a pas donné le bonheur qu'elles en attendaient. Et très souvent ceux-là même sont responsables de la faillite d'un ménage, qui avaient pour mission d'en choisir avec soin les éléments; c'est-à-dire les parents qui laissent ou font marier leurs enfants dans des circonstances où l'expérience enseigne qu'ils ne seront pas heureux.

Vous connaissez tous des parvenues dont la suprême ambition est de marier leurs filles avec "des hommes de profession." Le passé du prétendant offrira peut-être les meilleures garanties qu'il fera le pire mari qui soit, il aura des tares et des vices dégradants, il ne convoitera que l'argent et ne prendra la fille que parce qu'il ne pourra pas avoir la bourse seule; mais qu'est cela, je vous prie, quand on songe qu'il a une profession?

Décidément, une société pour prévenir la cruauté morale à l'égard des filles mariables ne serait pas inutile...

Léon LORRAIN.

La taxe sur les successions

L'on nous a demandé récemment quels sont les droits sur les successions dans la province de Québec.

Voici: Toute succession en ligne directe qui excède \$15,000, déduction faite des dettes, est frappée d'une taxe de 1-14 pour cent jusqu'à \$50,000; 1-2 pour cent de \$50,000 à \$75,000; 2 pour cent de \$75,000 à \$100,000; 3 pour cent de \$100,000 à \$150,000; 4 pour cent de \$150,000 à \$200,000 et 5 pour cent à partir de \$200,000 en montant.

Si l'héritage d'un chacun dépasse \$100,000, il faut payer 1 pour cent additionnel jusqu'à \$200,000; 1-2 pour cent entre \$200,000 et \$400,000; 2 pour cent entre \$400,000 et \$600,000; 2-12 pour cent entre \$600,000 et \$800,000 et 3 pour cent si l'héritage dépasse \$800,000.

Lorsque l'héritier est frère ou soeur, neveu ou nièce, il paye 5 pour cent sur la somme dont il hérite quel qu'en soit le chiffre, jusqu'à \$10,000; 5-12 pour cent au-dessus de \$10,000.

L'héritier est-il cousin germain ou issu de germain? Alors il doit payer 6 pour cent jusqu'à \$10,000 et 6-12 pour cent au-dessus de \$10,000.

Les arrière-cousins payent 7 pour cent jusqu'à \$10,000 et 7-12 pour cent au-dessus de \$10,000.

Tous les autres parents payent 8 et 9 pour cent, et les étrangers 10 pour cent.

Cependant, si la part échoant à chacun des collatéraux dépasse \$50,000, ceux-ci devront payer de 1 à 5 pour cent additionnel suivant le chiffre de cette part en dessus de \$50,000.

Le produit des polices d'assurances est sujet aux mêmes impôts. Les successions ouvertes avant avril 1912 ne sont exemptées de la taxe que jusqu'à concurrence de cinq mille piastres.

J. D.

DEMAIN:

Le "Devoir" publiera demain un article de M. Henri Bourassa: "Faux masque" à propos d'un article du "Herald".

Les camions à vapeur

Nos échevins se demandent comment ils pourraient résoudre le problème des camions-automobiles à vapeur. Il nous semble que le moyen est bien simple: interdire les locomotives de traction et n'autoriser que les camions-automobiles à roues caoutchoutées, ne brûlant que du coke ou de l'anthracite.

La Ville a le pouvoir d'interdire les locomotives à traction; son droit est formellement mentionné dans les Statuts Refondus. Quant aux camions à vapeur, elle a le droit d'en réglementer la circulation, de façon à protéger ses pavages et son macadam.

Les compagnies qui se servent de camions à vapeur sont les premières à recommander l'usage du charbon bitumineux soit prohibé; sur ce point tout le monde est d'accord. C'est au sujet des bandages des roues, que pourraient surgir les difficultés.

Les compagnies prétendent que seules les roues en fer avec crampons leur permettent de transporter des poids considérables, et que l'expérience des automobiles démontre que les roues caoutchoutées détruisent le macadam; mais elles ne prouvent pas que ces raisons soient irréfutables.

Le catalogue d'une maison d'Écosse mentionne des camions à vapeur d'une capacité de trois tonnes et d'une vitesse de douze milles à l'heure. Personne n'admettra que notre conseil municipal autorise ces voitures à marcher à la vitesse de douze milles à l'heure; le représentant d'une compagnie, présent à la séance de la Commission de Législation de mercredi soir, se déclarait satisfait de six milles à l'heure. On pourrait donc doubler la capacité du camion en diminuant de moitié la vitesse; mais cela même ne serait pas nécessaire, puisqu'un poids de six tonnes réparti sur un seul camion serait certainement trop élevé pour la résistance de nos pavages.

Quant à l'objection de l'effet du bandage en caoutchouc sur le macadam, elle ne tient pas debout: Ce n'est pas parce qu'ils ont des bandages en caoutchouc que les autos de promenade mangent le macadam, c'est parce qu'ils font de la vitesse de six milles et même de dix milles à l'heure, ils n'endommageraient aucunement le macadam.

La question de la vitesse d'un camion-automobile peut prêter à la controverse. Cependant on peut affirmer sans se tromper que l'utilité d'un camion ne réside pas tant dans sa vitesse que dans sa capacité. A huit milles à l'heure, un camion-automobile à roues caoutchoutées, brûlant du coke ou de l'anthracite, ira plus vite et portera un poids plus grand, sans dommage aux pavages, qu'un camion attelé de quatre chevaux.

Fred PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

Le Canada conseille aux électeurs de Richelieu de poser aux ministres canadiens-français cette question: "Pourquoi avez-vous voté comme vous l'avez fait dans l'affaire du Kewatin?"

Le conseil est bon. Il serait meilleur, si le Canada ajoutait: "Électeurs de Richelieu, demandez donc à MM. Rodolphe Lemieux et Cardin pourquoi ils ont voté tous deux avec les ministres, dans cette affaire du Kewatin?"

Car si les ministres ont eu tort... et ils l'ont eu... pourquoi MM. Lemieux et Cardin, qui ont mêlé leurs votes à ceux du ministère auraient-ils eu raison?

Le Veilleur.

SOMMAIRE

PAGE 2
—Le juge Lavendreau engagé par le Conseil.
—M. Emile Deniau au Monument National.
—Un témoin oculaire du meurtre de Rosenthal.
—Politique canadienne.
PAGE 3
—Une victoire des Monténégrins.
—Politique étrangère.
—Courtes dépêches.
PAGE 4
—La Vie sportive.
—Les New-York gagnent la troisième partie de la série mondiale.
—Résultat des courses.
—Base-Ball, Hockey, etc.
PAGE 5
—L'exposition du Bien-être des enfants. Conférence du Dr J. E. Laberge.
DERNIERE PAGE
—Toutes les dernières nouvelles locales et étrangères, de la dernière heure.

L'ULTIMATUM DU FANATISME

MENACE NOS COMPATRIOTES D'ONTARIO D'EN FAIRE LE SOUTIEN DES ECOLES ANGLAISES ET PROTESTANTES. — L'ASSOCIATION D'EDUCATION ET LA COMMISSION SCOLAIRE D'OTTAWA SE PREPARENT A LA LUTTE. — L'ASSEMBLEE DE SAINT-EUGENE DE PRESCOTT. — ETRANGE OPINION DE TROIS DEPUTES. — LES FANATIQUES SONT CONTENTS. — LA RESISTANCE EST UNANIME. — L'ADHESION DES IRLANDAIS CATHOLIQUES.

(Service particulier)

Toronto, 11. — Voici le texte de la circulaire adressée par le ministre de l'Education aux différentes commissions des écoles séparées dans la province d'Ontario:

"Le ministre de l'Education a été informé que certaines commissions des écoles Françaises-Anglaises avaient non seulement refusé de se conformer aux dispositions du règlement No 17, publié en juillet dernier pour l'organisation et la direction de ces écoles pour l'année 1912-1913, mais avaient aussi donné ordre aux instituteurs de refuser également de s'y conformer. Afin que toutes les parties en cause puissent comprendre clairement la nature des conséquences de leur refus ou de leur négligence de s'y conformer, le ministre de l'Education soumet à leur considération la déclaration suivante:

"L'acte du ministère de l'Education donne au ministre de l'Education le pouvoir de faire des règlements et de mettre en vigueur les lois scolaires et les règlements relatifs à l'organisation et à la direction de toutes les écoles faisant partie du système provincial. Depuis qu'elles ont été établies les écoles publiques ont été soumises à des règlements et au mois de juin dernier, les écoles séparées ont été placées sous les mêmes règlements que les écoles publiques, à l'exception de la question des livres de lecture et des dispositions spéciales concernant les écoles Françaises-Anglaises, telles que spécifiées dans les Instructions No 17.

"L'acte des Ecoles Publiques comme des Ecoles Séparées comporte qu'il est du devoir d'un instituteur d'enseigner les cours d'études prescrits et de se conformer aux règlements du ministère de l'Education. A ce sujet, l'instituteur est directement responsable envers le ministre de l'Education et la Commission des Ecoles, ni aucune autre autorité n'a le droit d'intervenir entre le ministre et lui.

L'acte du Ministère d'Education donne également au ministre le pouvoir de suspendre ou d'annuler le certificat de tout instituteur. Conséquemment, tout instituteur des écoles Anglaises-Françaises qui refuse de se conformer aux dispositions des Instructions No 17 qui traitent de l'organisation des écoles, s'expose lui-même à la pénalité ci-dessus mentionnée. Et de plus, une commission des écoles séparées qui emploie des instituteurs non qualifiés et qui ne se conforme pas aux instructions et autres règlements du ministère de l'Education qui gouverne ses actes, perd tout droit aux subsides législatifs et ne peut pas légalement payer aux instituteurs toute partie des taxes perçues pour maintenir les écoles publiques ou séparées qui sont sous sa charge.

"Dans le cas d'une école qui a cessé de faire partie du système provincial quoique ceux qui désirent avoir une école peuvent le faire en souscrivant volontairement pour son maintien ils ne peuvent se servir du rouage municipal pour recueillir de l'argent et ils sont ipso facto placés sur la liste de ceux qui contribuent au maintien des écoles publiques, et ils doivent payer leur part de toutes taxes pour des écoles publiques et en outre de toute contribution volontaire qu'ils peuvent faire à toute école qui a cessé de faire partie du système provincial.

"Afin que la situation puisse être plus clairement comprise, le ministre a donné l'ordre à l'inspecteur d'expliquer au moment de sa visite, tant aux instituteurs qu'aux commissaires d'écoles ou à celui ou à ceux d'entre eux qu'il pourra rejoindre, les conséquences de leur refus d'accomplir leur devoir et de les notifier de l'intention du ministre de voir que la loi et autres règlements du ministère soient régulièrement mis en vigueur.

"Cependant, en ce qui concerne les instituteurs, l'inspecteur a reçu ordre de demander à ce que chacun d'eux déclare par écrit pour être soumis au ministre, quelle sera son attitude finale sur cette question, soit à l'époque de la visite de l'inspecteur, soit à une époque ultérieure fixée par l'inspecteur. Cependant, quand les commissions scolaires seront fautes, le ministre s'occuperait d'elles directement une fois que l'inspecteur aura officiellement certifié quelle est leur attitude.

"Le ministre apprend également avec beaucoup de regret, que dans certains endroits, pour protester contre la nomination des inspecteurs actuels, les parents ont auto-

risé leurs enfants à quitter la maison d'école aussitôt que l'inspecteur se présente. Dans de tels cas, la position de l'inspecteur n'est probablement pas comprise. Les règlements qui régissent les pouvoirs tant des inspecteurs des écoles publiques que des écoles séparées prescrivent que chaque inspecteur au cours de sa visite officielle à l'école aura absolue autorité dans l'école. Eh conséquence, dans le cas où un élève quitterait ou essaierait de quitter la classe sans le consentement de l'inspecteur, l'inspecteur peut exercer son pouvoir en ce qui concerne le cas ou peut donner des instructions à l'instituteur en ce qui le concerne pour qu'il s'en occupe après son départ, et l'instituteur ou la commission des écoles qui encouragera de quelque manière que ce soit les enfants ou les parents dans leur attitude menaçante envers l'autorité constituée et dans leur attitude flagrante de courtoisie envers une personne qui accomplit simplement son devoir, s'exposent eux-mêmes aux mêmes conséquences de même que ceux qui refusent de se conformer aux autres prévisions de la loi et aux règlements."

LA COMMISSION SCOLAIRE D'OTTAWA ENGAGE LA BATAILLE

Ottawa, 11. — La commission des écoles séparées d'Ottawa a retenu les services de l'un des maîtres du droit constitutionnel et, après qu'il sera prononcé sur l'attitude de la commission, elle portera sa cause devant le gouverneur en conseil pour savoir si le gouvernement d'Ontario a le droit de mettre en vigueur le nouveau règlement. De plus la commission est l'irréconciliable adversaire du Dr. Pyne, ministre de l'Education, et elle fera tous les efforts possibles pour obtenir son renvoi pour cause de partialité.

C'est là le sens général des déclarations des membres de la commission: "Nous demandons le renvoi du docteur Pyne," a dit l'un des commissaires. Lors de l'organisation à Toronto d'une société en faveur de la résistance armée de l'Ulster contre le Home Rule le docteur Pyne fut élu membre honoraire.

Il n'a pas encore fait d'objection. Le ministre de l'Education ne devrait pas être le bigot d'étroit esprit que procine une telle action." La commission ne veut pas dire la non de l'avecat qu'elle a engagé, mais il vient de Montréal. Elle fera des efforts pour lui adjoindre M. John S. Ewart.

Les enfants des écoles de la ville ont reçu ordre de quitter la classe dès l'arrivée des inspecteurs protestants. Si le gouvernement provincial met à exécution sa menace de payer ces écoles du système provincial et de classer leurs supports comme supports des écoles publiques, on fera une cause type à la suite d'un refus de payer les taxes et l'on portera la cause devant le gouverneur en conseil.

"L'acte de l'Amérique Britannique du Nord nous accorde ce droit, dit le commissaire Genest. Nous prétendons que ce règlement est ultra vires."

Selon les derniers rapports, plusieurs centres nouveaux ont approuvé et adopté l'attitude de la commission d'Ottawa. A une réunion publique, tenue, avant-hier soir, à St-Eugène, Ontario, à laquelle assistait M. C. O. Boudreault, d'Ottawa, on vota une résolution s'opposant fortement au nouveau règlement. Il y eut une importante assemblée publique. Tous les discours qui y furent prononcés indiquent nettement que les taxes ne supporteront pas l'entrée des inspecteurs protestants dans les écoles catholiques.

On dit que l'inspecteur qui visita l'école de Casselman, Ont., simplement pour voir les élèves se retirer, se rendit à Toronto pour y exposer ses griefs. Chaque malle apporte des résolutions d'encouragement à l'Association d'Education.

Elle prétend maintenant avoir dans ses rangs toutes les municipalités où il y a des Canadiens-français.

L'ASSEMBLEE DE SAINT-EUGENE DE PRESCOTT

Ottawa, 10. — M. C. O. Boudreault et M. A. Grenon respectivement président et secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario ont tenu hier à Saint-Eugène de Prescott une assemblée qui a réuni tous les contribuables catholiques de l'endroit. L'un e l'autre ont exposé la situation dans tous ses détails et ont été vivement encouragés.

M. Boudreault a attiré l'attention de l'auditoire, sur le fait qu'une lettre datée de Toronto, le 25 janvier 1911, signée par A. H. W. Colquhoun, député, ministre de l'Education, faisait tenir: "I am directed by the

(Suite de la dernière page)

LE JUGE LAURENDEAU ENGAGE PAR LE CONSEIL

Après une longue discussion et plusieurs amendements, le conseil municipal adopte le rapport des commissaires par dix-sept voix contre treize. — L'engagement devra être ratifié par la législature

Le conseil municipal a nommé M. le juge Laurendeau avocat en chef de la Ville, en remplacement de Me Ethier; cette nomination est sujette à ratification par la législature quant au traitement qui sera de \$12,000 jusqu'au 31 décembre 1913 et qui augmentera de \$1,000 par année jusqu'à \$15,000. La nomination n'a pas été faite sans difficulté, la discussion a duré deux heures et on a dû prendre la vote quatre fois avant d'en arriver à la décision finale.

Aussitôt le rapport des commissaires a été lu et son adoption proposée par les échevins L. A. Lapointe et Robinson. L'échevin Martin en mit en doute la légalité parce que le conseil votait de l'argent qu'il n'aurait pas à disposition en 1914 et les années suivantes. Le maire répondit : « Les commissaires le reconnaissent, puisque le rapport est sujet à la satisfaction de la législature ».

L'échevin L. A. Lapointe découvrit à son tour une irrégularité, le rapport ne portant pas le certificat du contrôleur des finances constatant qu'il y a de l'argent pour payer le traitement de l'avocat d'ici la fin de l'année. Le maire d'écarter le rapport était légal parce qu'il ne s'agit pas pour le moment d'offrir un traitement mais la position au juge Laurendeau. Quand celui-ci sera nommé, les commissaires demanderont un virement au conseil, avec le certificat du contrôleur constatant qu'il y a assez d'argent.

Pour les échevins L. A. Lapointe, Prud'homme, Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard : 15. Contre : Les échevins N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 13.

Le rapport est alors certifié par le contrôleur et l'échevin Ménard propose que le rapport soit lu à la table jusqu'à ce que la législature ait autorisé le traitement de \$15,000 par année. Cet amendement est rejeté par le vote suivant : Pour : Les échevins Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard : 12. Contre : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

pour le remplacer il n'a pas pris son assistant, il ne s'est même pas adressé au barreau de la ville; il est allé le choisir à Longueuil où il a offert \$15,000 ce que le candidat n'a pas trouvé assez cher.

La charte dit que le traitement de l'avocat en chef est de \$7,500. Il le sera tant que la législature ne l'aura pas changé. Quand les commissaires recommanderont le traitement de \$15,000, dans ce cas contraire, la Ville y perdra cent fois.

M. Lachapelle déclare que Me Laurendeau lui a affirmé qu'il n'est pas candidat à la position, mais qu'il acceptera si elle lui est offerte aux conditions du rapport. Enfin, Me Laurendeau est prêt à entrer en fonctions, dès que le rapport sera adopté.

L'échevin Tétrault propose un sous-amendement que le rapport reste sur le bureau, jusqu'à la discussion du budget et qu'en attendant, le conseil municipal ne paie rien. L'amendement est rejeté par le vote suivant : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, Prud'homme, Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard : 15.

Contre : Les échevins N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 13. Le rapport est alors certifié par le contrôleur et l'échevin Ménard propose que le rapport soit lu à la table jusqu'à ce que la législature ait autorisé le traitement de \$15,000 par année. Cet amendement est rejeté par le vote suivant : Pour : Les échevins Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard : 12.

Contre : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Contre : Les échevins Garneau, Clément, Tétrault, Létourneau, Mayrand, Turcot, Martin, Séguin, Giroux, Poissant, Blumenthal, Vandaele, Ménard, 13. L'amendement de l'échevin Giroux est aussi rejeté sur la division suivante : Pour : Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Ward, Robinson, Prud'homme, Boyd, Monahan, Emard, Bastien, Drummond, Larivière, Morin, Fraser, Stroud, Macdonald, Judge : 17.

Témoin oculaire du meurtre de Rosenthal

UN GARÇON DE TABLE RECONNAÎT TROIS 'GAMBELLERS' COMME CEUX QUI ONT ASSASSINÉ LE NOMME ROSENTHAL.

New-York, 9. — Le procès de Charles Becker, accusé du meurtre d'Herman Rosenthal, a commencé aujourd'hui. Louis Krause a été le principal témoin. Il a vu se commettre le crime et a identifié 'Gyp the Blood', 'Lefty Louie' et 'Whitely Lewis' comme étant les meurtriers du 'gambler'.

La déposition de Krause a fait sensation à la cour. Il a déclaré que le 2 juillet, à 2 heures du matin, il a été attiré sur la 43e rue par des groupes qui stationnaient dans la rue. 'J'ai vu, dit-il, un homme qui descendit du Métropolitain. Un autre donna le signal en levant la main et trois hommes traversèrent la rue firent feu. 'Rosenthal tomba'.

Krause a ajouté qu'il avait reçu des lettres de menaces et qu'il était gardé par une détective depuis qu'il avait parlé devant le Grand Jury.

Deux mystérieux témoins de la poursuite ont été amenés, mais liés, au bureau de l'attorney du district.

Le prix Nobel pour la médecine

IL EST ACCORDÉ AU DOCTEUR CARREL DE L'INSTITUT ROCKFELLER.

Stockholm, 10. — Le prix Nobel pour la médecine, a été donné cette année au Dr Alexis Carrel, de l'Institut Rockefeller, de New-York.

On le lui a accordé, dit-on, à cause des perfectionnements qu'il a apportés à la suture des vaisseaux sanguins et à la transplantation des organes.

Le docteur Carrel est né à Saint-Foy, France, en 1873. Il fut reçu docteur en médecine en 1900. Il fut interne à l'hôpital de Lyon et il fit parti de la Faculté de Médecine de cette ville. Il vint en Amérique en 1905 et a été membre de l'Institut Rockefeller pour recherches médicales depuis 1909.

L'élection des Trois-Rivières

La contestation de l'élection des Trois-Rivières entre dans une nouvelle phase par la dernière décision des juges Tourigny et Cooke.

Les avocats de M. Bureau demandaient que tous les citoyens dont les noms sont mentionnés dans les particularités fournies par M. Normand, comme ayant fait de la corruption et méritant en conséquence d'être déqualifiés, fussent représentés par des avocats.

M. F. J. Bisailon, qui représente le pétitionnaire avec M. P. N. Martel, des Trois-Rivières, s'objectait à cette demande qu'il n'avait d'autre but disait-il que d'empêcher le tribunal d'adjudger sur le mérite de la contestation.

De plus, ajoutait M. Bisailon, il est faux que les tiers-parties souffriraient des dommages, si elles ne pouvaient intervenir. L'acte des élections contestées a été accordé une ample protection à toutes les parties mises en cause. Les juges ont pris la motion de M. Laflamme en délibéré et ils ont rendu leur décision hier.

Chaque des 140 témoins désignés dans les particularités de M. Normand aura le droit de se faire représenter par un avocat. Les procédures seront reprises le 4 novembre prochain.

Récit d'une expédition dans l'Alaska

Skagway, Alaska, 10. — Thomas Higgs, chef de la mission chargée de la délimitation de la frontière des États-Unis, et qui a terminé, cette année, le travail concernant la ligne de démarcation entre le Canada et l'Alaska, fait le récit suivant de son expédition : 'Nous sommes partis de Seattle le 29 avril, avec 26 hommes et 35 chevaux. A Coffee Creek, sur la rivière Yukon, nous avons pris 42 chevaux de plus. Le premier groupe que je conduisais avec M. Craig, membre du Conseil d'administration, vers le milieu de juillet. Le côté de l'océan est complètement déserte. A douze milles en arrière de leur pied, les montagnes s'élèvent à une altitude de 5,000 à 7,000 pieds, mais il existe un passage à six milles à l'est de la frontière.

Le seul combustible au nord du sommet des montagnes Arctiques est constitué par quelques bouquets d'arbres et par du bois que l'on rencontre sur la plage et qui y est entraîné par la rivière Mackenzie. Les chevaux trouvent de l'herbe en quantité le long des cours d'eau de crue que nous avons traversés. Les premiers à voyager sur la côte arctique, les Indiens et les Esquimaux les appelaient des 'gros chiens'.

Les monuments inspectés sur la côte arctique jusqu'à Yukon sont au nombre de 115. L'année précédente on inspecta ceux qui se trouvent entre le Yukon et les Monts Stellas. On aura ainsi complété l'arpentage du 145e méridien.

La Railway Signalers' Association

(De notre correspondant) Québec, 11. — La convention annuelle de la 'Railway Signalers' Association' s'est terminée hier au Château Frontenac par l'élection des officiers dont le résultat suit : Président, M. P. M. Mann, de Saint-Louis; vice-président, S. S. Stevens, de Topka, Kan.; secrétaire trésorier, C. C. Rosenberg, de Breanaham, N.J.; directeurs, MM. J. C. Young, W. H. Lewis, Harry Trout et C. A. Durham.

Un affilé de la Main-Noire a adressé à un Italien nommé Manella une lettre dans laquelle il lui demande, sous peine de mort, la somme de \$1,000. Cette lettre était adressée 86, rue Marie-Est, où Manella pensionnait pendant 5 ans. La Main-Noire était cette fois mal renseignée, car voilà trois ans que Manella a quitté Montréal.

DANS LE Monde Ouvrier

LA PLAIE DU PAUPERISME

Au moment où l'exposition pour le bien-être des enfants se tient dans notre ville, il n'est pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil sur les statistiques du paupérisme qui nous viennent d'Angleterre. Elles sont toujours alarmantes. Elles sont aussi peut-être une indication de plus, pour les autorités de ce pays, qu'elles ne doivent pas, si elles veulent éviter une semblable plaie en Canada, négliger de suivre avec attention les avis qui sont placardés actuellement aux quatre coins de l'immense salle du manège militaire du 'Gambler'.

L'annuaire du 'Daily Mail' pour 1911, dénomme comme suit les pauvres officiels de l'Angleterre et du pays de Galles : Les recueillis dans les établissements, c'est-à-dire sans travail : Hommes valides, 35,180; femmes valides, 50,529; hommes non valides, 90,054; femmes non valides, 201,316; déments ou fous, 18,617; pauvres, accidentés, 17,013.

Ceux qui sont simplement secourus : hommes valides, 18,677; femmes valides, 57,432; hommes non valides, 78,907; femmes non valides, 201,076; enfants au-dessous de 16 ans, 181,025; déments, 4,515; pauvres, accidentés, 448.

Soit, au total 850,768 pauvres 'officiels'. Et ce chiffre énorme est loin de représenter le nombre exact des indigents qui souffrent dans le Royaume-Uni, car, dans cette statistique, il n'est pas question des pauvres qui souffrent du chômage occasionnel, ni de ceux qui préfèrent ne pas s'adresser à l'assistance publique.

CHEZ LES MOULERS AMÉRICAINS. Milwaukee, 11. — Joseph Valentine, de San Francisco, a été élu aujourd'hui président de l' 'International Moulders Union' — 'Plus sont : Vice-président, Michael J. Keogh, Green Island, N.Y.; John R. O'Leary, Worcester, Mass.; Lawrence O'Keefe, Detroit; secrétaire, Victor Kleiber, Saint-Louis; assistant-secrétaire, William Merton, Toronto, John P. Frey, Worcester, Mass.

EUCHRE ET BAL. L'Union des peintres-décorateurs du local No 349 donnera son euchre annuel le 9 novembre, à la salle Nationale, coin Sainte-Catherine et Montcalm. REUNIONS POUR CE SOIR : 20 vendredi du mois.

AU TEMPLE DU TRAVAIL. — Union des briquetiers. Union des charpentiers de navires. Union des ouvriers en travaux de ciment. Union des travailleurs sur cuivre. Union des ouvriers constructeurs de voitures.

A LA SALLE DIONNE. — Union No 249 des tailleurs de cuir. A LA SALLE CHARTRAND. — Union No 1558 des charpentiers-menuisiers de Tétraultville.

Faits - Montréal

LA MORT DE LOUIS NOLIN Notre correspondant nous informait hier que le corps de Louis Nolin, âgé de 48 ans, et demeurant à Montréal, rue Saint-Dominique avait été trouvé dans la cour du pacifique Canadien, affreusement mutilé. On a appris à la demeure de Nolin, qu'il quitta Montréal voilà huit jours pour se rendre à Lévis, afin de régler les dernières formalités de la succession de sa mère, de qu'il libérât, dit-on, de \$18,000. Quand il se rendit à Québec il informa sa famille qu'il ne serait plus de ce monde et qu'il ne venait plus depuis lors, sa famille resta sans nouvelles de lui, jusqu'à ce qu'elle apprit hier, que le malheureux avait été trouvé mort.

UNE VISITE AU PORT Hier, les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes, accompagnés du Directeur, M. A. J. de Bray, de M. J. Conant, membre du Conseil d'administration et professeur, de MM. les professeurs Manseau, Mercier, Sugars, Lechien et Teasdale surveillant, ont visité les installations et les travaux d'améliorations en cours, du Port de Montréal.

Les membres de la Commission du Port avaient aimablement mis à leur disposition un ingénieur, qui a fait voir toutes les installations, les améliorations en cours d'exécution et les améliorations projetées. Le nouvel élévateur inauguré récemment, actuellement le plus perfectionné du monde, le virement d'intérêt. Les extensions ont ensuite visité les détails du Port, à bord du 'Sir Hugh Allan', ils ont vu les différents quais en construction et ont visité l'emplacement de la cale flottante qui sera installée sous peu.

A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE La Société d'Agriculture du comté d'Highgate aura son concours de Port au Bout-de-l'Île, près de l'Hôtel Bureau, mercredi, le 25 octobre. Le soir il y aura distribution des prix aux gagnants et grand banquet à l'Hôtel Bureau.

Les députés du comté et autres orateurs distingués adresseront la parole.

CRANE FRACTURE Un homme âgé d'environ trente ans, et habillé en matelot s'est fracturé le crâne en tombant hier sur le trottoir de la rue des commissaires. Le blessé a été transporté à l'hôpital Général où les médecins ont peu d'espoir de pouvoir le sauver.

ARRÊTE DE NOUVEAU Le Docteur Plouffe a été de nouveau arrêté hier sur mandat émis par le juge Leet, sous l'accusation d'homicide involontaire; l'inculpé a nié les charges qui pèsent contre lui, et a été remis en liberté sous une caution personnelle de \$5,000.

\$5,000,000 D'OBLIGATIONS La commission des écoles protestantes a émis pour \$500,000 d'obligations qui se sont vendues \$482,940. La commission a aussi annoncé que la propriété de l'école située aux coins des rues Postale et Bienville a été vendue \$25,500.

LA MAIN-NOIRE MAL RENSEIGNÉE Un affilé de la Main-Noire a adressé à un Italien nommé Manella une lettre dans laquelle il lui demande, sous peine de mort, la somme de \$1,000. Cette lettre était adressée 86, rue Marie-Est, où Manella pensionnait pendant 5 ans. La Main-Noire était cette fois mal renseignée, car voilà trois ans que Manella a quitté Montréal.

Service du C. P. C. à Québec L'échevin Bastien a donné avis au conseil, à la séance d'hier, qu'il proposait, dans un mois, d'amener le règlement 210, de façon à donner à la Compagnie des Tramways le droit de transporter des matériaux dans les rues de la ville.

Quant à la recommandation de la proposition de donner une permission temporaire à la compagnie, le Conseil n'a pas voulu accorder l'autorisation avant d'avoir obtenu des Commissaires une opinion sur l'effet que cela pourrait avoir sur l'appel que la compagnie peut faire au Conseil Privé du jugement de la Cour Suprême.

Peu de services à Montréal ont acquis aussi rapidement de la popularité que le train du soir à Québec. Il part à 5.00 heures p.m. et a des wagons de première, deuxième et troisième classe. Les voyageurs du train des Chutes Shawinigan et de Grand'Mère, donnant ainsi un service rapide pour les hommes d'affaires et les autres.

Politique Canadienne

L'élection de Macdonald

Winnipeg, 11. — J. J. Sullivan, arrêté à Carman, il y a un couple de jours, sur l'accusation d'avoir enfreint la loi électorale a été remis en liberté. C'est à l'impulsion de la condition de retourner dans la Saskatchewan et de ne plus se mêler de l'élection de Macdonald.

M. Sullivan partira pour l'Ouest, se moir même.

Retour du Premier-Ministre

Sir Lomer Gouin est revenu hier, de son voyage dans l'Ouest canadien. Le premier ministre s'est déclaré enchanté de ce voyage.

L'arrivant de l'élection de Vercheres, Sir Lomer Gouin dit qu'il n'a aucun doute que M. Perron remportera le comté d'Highgate.

Arrêté pour corruption électorale

Winnipeg, 10. — D. H. Walkinshaw, un agent électoral libéral dans le comté de Macdonald a été arrêté à Ruthwell, Man., et conduit à la prison de Winnipeg. Walkinshaw est un jeune homme récemment arrivé d'Ontario. On demandera cet après-midi un bref d'habes corpus pour sa mise en liberté.

La prospérité de l'Ouest

'ELLE EST SANS EGALE', DÉCLARE UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER. Ottawa, 10. — 'Je ne pense pas qu'il puisse se trouver plus de prospérité ailleurs que dans les provinces de l'Ouest canadien', a déclaré M. Hanan, à la Commission des Chemins de fer, aujourd'hui. L'Ouest est plus prospère en dépit des tarifs actuels de fret.

En 1896, les recettes brutes du Pacifique Canadien se sont élevées à \$22,600,000 et le bénéfice net à \$6,000,000. L'an passé, le Canadien Nord a fait \$22,800,000 de recettes brutes, soit \$200,000 de plus que le Pacifique en 1906. Il est venu à la connaissance du public que la population de Québec et d'Ontario est de 370 habitants par mille de chemin de fer, contre 120 habitants de l'Alberta et de la Saskatchewan est de 242 par cent.

Dans l'Ouest, il n'y a que 21 villes ayant plus de 5,000 habitants, tandis que dans l'Est il y en a 69. On a aussi démontré que les produits d'agriculture dans les provinces de l'Ouest ont en 1910 vingt-quatre millions de tonnes et l'Ouest a donné que sept millions de tonnes.

L'Est l'emporte encore pour le trafic, ayant plus de centres manufacturiers.

La lutte est chaude

LES DEUX PARTIS POLITIQUES SE MONTRENT TRÈS ACTIFS DANS L'ELECTION PARTIELLE DE MACDONALD.

Winnipeg, 10. — Plus la campagne électorale dans Macdonald tire à sa fin, plus elle est active et violente. Les outrages et la dénonciation sont à l'ordre du jour chez les orateurs des deux partis. On discute beaucoup de tonnes et l'Ouest a donné que sept millions de tonnes.

L'Est l'emporte encore pour le trafic, ayant plus de centres manufacturiers.

LES DEUX PARTIS POLITIQUES SE MONTRENT TRÈS ACTIFS DANS L'ELECTION PARTIELLE DE MACDONALD.

Winnipeg, 10. — Plus la campagne électorale dans Macdonald tire à sa fin, plus elle est active et violente. Les outrages et la dénonciation sont à l'ordre du jour chez les orateurs des deux partis. On discute beaucoup de tonnes et l'Ouest a donné que sept millions de tonnes.

L'Est l'emporte encore pour le trafic, ayant plus de centres manufacturiers.

LES DEUX PARTIS POLITIQUES SE MONTRENT TRÈS ACTIFS DANS L'ELECTION PARTIELLE DE MACDONALD.

Winnipeg, 10. — Plus la campagne électorale dans Macdonald tire à sa fin, plus elle est active et violente. Les outrages et la dénonciation sont à l'ordre du jour chez les orateurs des deux partis. On discute beaucoup de tonnes et l'Ouest a donné que sept millions de tonnes.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

INSTITUTEUR On demande une institutrice catholique d'expérience. — Anglais, français, piano, pour classe privée. Cinquante francs par semaine. S'adresser : J. P. Roberge, Saint-Jovite, Station, Québec.

UNE VICTOIRE DES MONTÉNGRINS

A la suite d'une bataille de trente heures, entre Monténégriens et Turcs, ces derniers se rendent.—Scutari en danger

Les puissances ne savent que faire en face des menaces d'intervention de l'Autriche

L'ALLEMAGNE SYMPATHIQUE AUX TURCS

(Service particulier)
Paris, 10. — Le baron d'Estournelles de Constant, qui fut secrétaire de la Commission internationale chargée de la délimitation des frontières du Monténégro en 1880 et qui a obtenu le prix Nobel pour la paix en 1909, vient d'adresser au roi Nicolas du Monténégro une lettre où le dernier est vertement blâmé d'avoir mis le feu aux poudres dans les Balkans.

Podgoritz, Monténégro, 11. — Les Monténégriens se sont emparés de la montagne Detelich. Le commandant turc, les officiers et plusieurs soldats se sont rendus.

La bataille a duré 30 heures. Les Monténégriens étaient sous le commandement direct du roi Nicolas. Le combat a commencé à huit heures, mercredi matin, et quelques heures après, les Turcs s'étaient retirés du mont Planiviza. Ceux-ci se sont ensuite fortement retranchés sur la montagne Detelich qui commande la route de Scutari.

Attaqués dans leurs positions, un nouveau combat s'est engagé. Le roi Nicolas est resté aux quartiers généraux de Podgoritz tandis que son fils, le prince Danilo, dirigeait les opérations à l'avant-garde. Jusqu'à onze heures hier matin, on canonna les Turcs et leurs batteries furent réduites au silence à cette heure-là.

Vers la même heure une grande bataille était livrée près de la ville turque de Tushi, située à environ quinze milles de Podgoritz.

Quatre heures hier après-midi, les Turcs du mont Detelich s'étaient rendus.

Les Monténégriens ont pris quatre canons. Les vainqueurs hissèrent leur drapeau sur les positions capturées.

Les pertes sont lourdes des deux côtés, mais chez les sujets du roi Nicolas on s'est grandement réjoui de la première victoire de la guerre.

Une division de Monténégriens, commandée par le général Vukotich, a traversé la frontière de bonne heure, hier matin, près de Berana.

Londres, 11. — La capture du Mont Detelich met les Monténégriens à portée de Scutari. Seule une petite garnison les en sépare.

La Russie et l'Autriche essaieront, dit-on, de prévenir une guerre générale dans les Balkans.

Le correspondant du "Times" à Podgoritz dit que les troupes de Malissor combattent avec les Monténégriens.

Le Sultan a fait hier, après-midi, sur le Champ de Mars, une proclamation exhortant ses sujets à la défense de leur pays.

Une dépêche d'Athènes annonce que l'héritier présomptif de Grèce prendra les devants samedi en qualité de commandant en chef.

A moins que les Turcs n'envoient de Scutari, par eau, des renforts considérables, dit le correspondant du "Morning Post", qui connaît bien les lieux, les Monténégriens pourrissent, avec 10,000 hommes, s'avancer dans la plaine sur la rive nord du lac et arriver en vue de Scutari.

Le roi Nicolas, ajoute-t-il, a toujours convoité Scutari et l'occasion lui est maintenant offerte de réaliser le rêve de sa vie. Cependant, son succès causera du déplaisir à l'Autriche.

Le correspondant du "Daily Express" à Saint-Petersbourg prétend tenir de source officielle que les gouvernements russe et autrichien cherchent encore à accommoder les choses et d'empêcher la continuation de la guerre si elle éclate. On donne pour raison de cette attitude les intérêts de l'Autriche dans les Balkans qui sont d'une nature fort délicate.

L'Express pense que la déclaration de M. Berchtold hier donne la clé de la situation et pour aucune considération l'Autriche ne permettra que le Novibazar soit détaché de la Turquie.

Le correspondant du "Times" à Podgoritz, rapportant la prise de Detelich, dit que l'Autriche a mis un violent combat à été livré pour l'occupation d'un poste qui commande la route de Tushi.

La situation est critique à Berana. La garnison défend la ville contre les Monténégriens et des combats sanglants sont livrés.

D'après une dépêche de Vienne, l'armée serbe n'opérera pas séparément contre les Turcs; elle ira directement se joindre aux forces bulgares, suivant un plan dressé en vue d'une action commune.

Le correspondant du "Times" à Sofia télégraphie qu'il n'y a aucun doute que le roi Nicolas a traversé le Rubicon de sa propre initiative, et que l'Autriche n'est pas approuvée par les gens qui réfléchissent.

On annonce d'Udskup que les Serbes ont ouvert le feu contre les Turcs qui étaient en train de fortifier des postes de la frontière.

Une dépêche de Sarajevo, Bosnie, au "Mail", dit que de cette ville on entend le canon gronder à Fetha.

D'après le "Die Zeitung", de Vienne, la Serbie aurait déjà déclaré la guerre à la Turquie.

Londres, 11. — Les Monténégriens réclament la première victoire dans la guerre des Balkans par la capture de la forte position de la montagne Detelich, dont le commandant s'est rendu hier matin avec ses troupes.

Les vainqueurs ont traversé la frontière près de Berana.

Cependant la situation est aussi embarrassante qu'auparavant.

Aucune déclaration de guerre n'a été faite par les autres Etats alliés des Balkans et on n'a pas encore appris que leurs ministres aient quitté Constantinople.

On ne peut donc dire encore si le Monténégro a agi en toute indépendance dans le but de précipiter le conflit et de rendre inutile les efforts tentés par les puissances pour maintenir la paix.

Les puissances ont présenté à la Turquie une note collective l'invitant à discuter un plan de réformes en Macédoine. Il paraît évident toutefois qu'en dépit des efforts de la diplomatie pour trouver une solution pacifique, les canons seront encore à régler le conflit.

On rapporte que des engagements ont eu lieu sur la frontière bulgare et que les parties en présence ne se servent des

faux pas, un soupçon, et l'Europe, est en flammes.

On croit qu'à la suite de cette visite de M. Sazonoff, la Russie usera de son influence pour empêcher la Serbie de fâcher l'Autriche en envahissant Novi-Bazar.

Marseille, 11. — Le vapeur grec "Kret" a embarqué de la farine, des munitions et d'un aéroplane. Le bruit court qu'un contingent de volontaires s'embarquera prochainement pour la Grèce.

Paris, 11. — En raison de la situation dans les Balkans, et dans l'attente de l'insuccès des démarches des puissances, la Bourse a été très agitée. La rente française a été tombée à 89 60, et, au comptant, à 89 francs 90. L'or est rare, car les banques n'en laissent plus sortir.

Trois cents étudiants grecs se sont fait inscrire comme volontaires. Ils partiront le plus tôt possible pour la Grèce.

UN EMPRUNT TURC
New-York, 11. — Le gouvernement turc s'est adressé aux banquiers américains pour faire un emprunt de \$50,000,000 pour les frais de la guerre. La proposition a été repoussée.

La demande aurait été faite directement à la maison Morgan and Co, dit la rumeur, mais il a été impossible de faire confirmer ces dires.

L'emprunt a été demandé d'urgence et les banquiers ont offert de fournir l'argent à la condition que la paix soit conclue avec l'Italie et que le soulèvement des Balkans soit calmé sans retard. On continue les négociations au sujet de cette dernière condition.

LES RESERVISTES GRECS
Ottawa, 11. — Trente membres de la colonie grecque partiront dimanche pour aller aider leurs compatriotes dans le conflit actuel. Une somme de \$1,000 a été soulevée pour les assister.

En outre des Canadiens d'Ottawa s'offrent à aller combattre comme volontaires. Ce sont W. Sharpe, Mark Otterenshaw et C. W. Cutchlin.

On estime qu'il y a 8,000 Grecs au Canada.

Toronto, 11. — M. Alexandre Xynos, secrétaire de la colonie grecque à Toronto, a reçu de M. Sazonoff, président de l'Union pan-hellénique, le télégramme suivant: "Pour le moment, n'envoyez que les réservistes."

LES PRINCES A LA GUERRE
(Service particulier)
Belgrade, 11. — Le Prince Alexandre et une section de l'état-major général ont quitté hier la capitale pour la frontière.

Un train royal est prêt à la station pour le roi Pierre.

Les bénédiction de Solesme

LES PONDENT UNE MAISON SUR LES BORDS DU LAC MEMPHRE MOGOG.

Magog, 10. — Un nouvel ordre religieux a décidé de fonder une maison dans notre diocèse, la première dans le Canada.

Il nous fait plaisir d'apprendre que les Bénédictionnaires de la Congrégation de Solesme ont définitivement résolu de s'établir sur les bords du Lac Memphremagog, et qu'ils se sont aujourd'hui même portés acquiescer d'une ferme de \$12,500, ancienne propriété de M. Lachapelle.

C'est le Rév. P. Vannier de la Congrégation, qui agit en ce moment, au nom de sa communauté.

Outre les études où, de tous temps les Bénédictionnaires se sont spécialisés d'une façon proverbiale, l'ordre entend se donner à l'agriculture un peu à la façon des Pères Trappistes, à Oka. Ceci sera pour cette partie du pays un avantage considérable en même temps qu'un honneur pour le diocèse de Sherbrooke qui possèdera la première fondation de moines Bénédictionnaires au Canada.

L'ordre des Bénédictionnaires date de l'an 529 de notre ère et n'a cessé de rendre à la civilisation des services immenses. Mais c'est surtout au Moyen-Âge que les travaux de ces moines ont mérité des sciences et des lettres une reconnaissance qui ne saurait jamais s'effaier.

Seuls érudits du Moyen-Âge, les Bénédictionnaires ont sauvé de la destruction des livres, les plus beaux chefs-d'œuvre de l'esprit humain en transcrivant les œuvres de la Grèce et de Rome.

Le Rév. P. Vannier, que nous avons rencontré, a lui-même passé une douzaine d'années au célèbre monastère de Solesme.

Les cours du soir à l'École des Hautes Études

Pour faire suite à la demande de quelques-uns des membres de la Chambre de Commerce de Montréal qui désirent suivre des Cours à l'École des Hautes Études, M. Isaac Préfontaine, président du conseil d'administration, a convoqué une réunion préliminaire pour le mardi prochain, 15 courant, à 8 heures du soir. On examinera le programme répondant le mieux au désir des intéressés.

C'est une heureuse décision, les cours du soir, devant certainement produire d'excellents fruits, il est certain que les hommes d'affaires s'intéresseront à l'enseignement, seront nombreux à l'École des Hautes Études, mardi soir.

Reglementation de la circulation

M. l'échevin Tétreau a demandé aux commissaires de bien vouloir veiller à ce qu'on oblige les conducteurs de voitures à lever la main lorsqu'ils tournent ou s'arrêtent.

Le maire Lavallée a en même temps suggéré que la police révoque l'ordre d'arrêter les voitures s'en allant dans un certain sens pour permettre à celles qui circulent dans l'autre de passer librement, au lieu de s'entrechoquer comme ce se fait à certaines intersections de rues. Cette méthode adoptée dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique.

Bibliothèque Municipale

La commission des écoles protestantes vient d'informer la commission de la bibliothèque municipale qu'elle est prête à accorder une option de 15 jours sur l'école Aberdeen. M. l'échevin Morin va demander à la commission des écoles d'accorder une option d'un mois, afin d'avoir le temps suffisant pour saisir le comité spécial et le conseil des conditions de vente.

Mort d'un vieux fonctionnaire

Chicago, 10. — M. Frank Halpin qui fut pendant trente-sept ans agent général des passagers pour le "Pennsylvania Railroad", est mort ce matin à son domicile.

Agé de 82 ans, il demeurait à Chicago depuis une cinquantaine d'années.

Politique étrangère

En aéroplane jusqu'au camp français

LE GENERAL D'ESPÈREY QUITTE MARRAKECH POUR RENTRER A CASABLANCA.

Casablanca, Maroc, 10. — Le commandant Félix, qui dirige les services d'aviation au Maroc, et les lieutenants Dohu et Vandevaevo, partis en aéroplane de Casablanca, sont arrivés au camp français de Mechra ben Abou, sur les confins de la Chaouia; ils vont continuer leur vol vers Marrakech.

Le général Franchet d'Espèrey, commandant des troupes d'occupation du Maroc occidental, a quitté Marrakech pour rentrer à Casablanca.

LA TRIBU DES REHAMNA
Mazagan, Maroc, 10. — Les tribus de la région de Tadia, à l'est de la Chaouia, s'agitent de nouveau et menacent d'attaquer la tribu soumise des Rehamna.

Une colonne française sous les ordres du colonel Gueydon va partir de la Chaouia pour combattre les dissidents.

NOUVEAUX RENFORTS
Marseille, 10. — Un bataillon de chasseurs alpins, une batterie d'artillerie et une section de génie, ainsi que des approvisionnements, munitions, ont été embarqués aujourd'hui pour le Maroc.

Le paquebot qui transporte ces troupes les débarquera à Casablanca.

Le général Guerrier, gouverneur militaire de Marseille, a passé en revue les alpins, l'artillerie et le génie, aux acclamations de la foule venue pour assister à l'embarquement.

La lutte contre la dépopulation en Australie

UN DEPUTE DEMANDE QU'UNE ALLOCATION DE CINQ LIVRES SOIT ACCORDEE AUX PARENTS A LA NAISSANCE DE CHAQUE ENFANT.

Melbourne, Australie, 11. — Le "Chronicle" déclare que ce qui ressort de plus significatif de la discussion du projet de loi de M. Grant sur la maternité, qui pourvoit à une allocation de 5 livres sterling à la naissance de chaque enfant, c'est l'engagement du parti libéral de suivre une politique d'assurances nationales basées sur les plans de Lloyd George.

Une faction du parti ouvrier combat cette politique, mais le gouvernement semble décidé à faire une vigoureuse campagne sur ce terrain durant la campagne électorale prochaine.

Le gouvernement envoie lui aussi aux recherches

LE MINISTRE DES DOUANES ORDONNE AU VAPEUR "LAUREN-TIAN" D'ALLER A LA RECHERCHE DU YACHT "BERNADETTE" QU'ON CROIT MAINTENANT PERDU.

Ottawa, 11. — Un second vapeur du gouvernement sera envoyé à Descloumiers, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, à la recherche des survivants ou des corps des naufragés du yacht "Bernadette". Le navire avait à son bord sept jeunes gens appartenant aux familles les plus en vue de Rimouski.

On croit que le yacht fut naufragé dimanche ou lundi soir, et depuis aucun des passagers n'a été retrouvé. Le vapeur du gouvernement, "Lady Evelyn", après des recherches infructueuses est retourné à Rimouski. M. J. D. Reed, ministre des douanes a envoyé aujourd'hui au capitaine du vapeur des douanes, le "Laurentian", actuellement à Québec, l'ordre de partir immédiatement pour se rendre sur les lieux de l'accident et de s'y livrer à une recherche minutieuse des corps des naufragés et des épaves du yacht. Le "Laurentian" restera dans les parages jusqu'à ce que l'on soit fixé sur le sort de la "Bernadette" et de ses passagers.

Turquie

Constantinople, 10. — Le gouvernement turc a envoyé à Ouchy (Suisse) un courrier qui porte les instructions finales relatives aux négociations de paix entre la Turquie et l'Italie.

On dit ici, qu'à son arrivée, la paix sera sur le point d'être conclue.

Conseil des Arts et Manufactures

COURS GRATUITS

Les cours gratuits du Conseil des Arts sont ouverts depuis lundi dernier et au-delà de 1,000 élèves se sont faits inscrire aux différents classes. C'était un spectacle très intéressant de voir la foule se pressant dans les salles le soir de l'ouverture.

On continuera la semaine prochaine à recevoir les inscriptions aux classes suivantes:

Dessin à main-levée, modelage, sculpture, lithographie, patrons de chapeaux, architecture, peinture d'enseignes, et letrage, menuiserie, charpente et escaliers, dessin mécanique, plomberie, coupe et couture, confection de chapeaux, mécanique, 147, rue Charron.

Tous les cours sont gratuits, un dépôt d'une piastre est exigé, ce dépôt est remis à ceux qui n'auront pas été absents plus de quatre fois durant le terme. Les inscriptions se font le soir aux classes et le jour, au Bureau du Conseil, chambre No 2, Monument National.

Nous ne saurions trop encourager les manufacturiers, les chefs d'ateliers, les contremaîtres, à engager leurs employés et les apprentis à suivre ces cours qui leur seront d'un grand avantage pour leur prompt avancement.

Service du C. P. R. à Toronto

Sur le train de 9.05 a.m., il y a un wagon-salon pour Toronto et un wagon-lit pour Chicago. Les célèbres wagons à compartiments de la Compagnie sont attachés au train de 11.15 p.m. pour Toronto.

DESJARDINS

Toujours en avant!

NOUS ANTICIPONS

Les Styles les plus Élégants

Modèles uniques et du dernier cri. Des centaines et des centaines de riches confections en

FOURRURES

ORIGINALES, MAIS DU MEILLEUR GOUT.

Tout est à profusion. C'est le temps de visiter nos GALERIES D'EXPOSITION

constamment ouvertes au public

Jusqu'à 9 heures, tous les soirs (les mercredis et jeudis exceptés)

Nous faisons maintenant des CONDITIONS SPECIALES aux Jeunes Filles

ayant une position responsable comme tous ceux dont LE CREDIT EST BON

Achetez dès maintenant à la grande maison Desjardins où vous épargnez 40%

rien que sur la QUALITE de nos Fourrures.

SPECIALITES ACTUELLES: TOURS DE COU, ETOLES, MANCHONS COLLERETTES

dans tous les genres et à tous les prix.

Manteaux faits sur commande.—A VOIR nos jolies petites fourrures blanches pour enfants.

Chas Desjardins & Co

130 RUE ST DENIS MONTREAL

DESJARDINS

Toujours en avant!

NOUS ANTICIPONS

Les Styles les plus Élégants

Modèles uniques et du dernier cri. Des centaines et des centaines de riches confections en

FOURRURES

ORIGINALES, MAIS DU MEILLEUR GOUT.

Tout est à profusion. C'est le temps de visiter nos GALERIES D'EXPOSITION

constamment ouvertes au public

Jusqu'à 9 heures, tous les soirs (les mercredis et jeudis exceptés)

Nous faisons maintenant des CONDITIONS SPECIALES aux Jeunes Filles

ayant une position responsable comme tous ceux dont LE CREDIT EST BON

Achetez dès maintenant à la grande maison Desjardins où vous épargnez 40%

rien que sur la QUALITE de nos Fourrures.

SPECIALITES ACTUELLES: TOURS DE COU, ETOLES, MANCHONS COLLERETTES

dans tous les genres et à tous les prix.

Manteaux faits sur commande.—A VOIR nos jolies petites fourrures blanches pour enfants.

Chas Desjardins & Co

130 RUE ST DENIS MONTREAL

DESJARDINS

Toujours en avant!

NOUS ANTICIPONS

Les Styles les plus Élégants

Modèles uniques et du dernier cri. Des centaines et des centaines de riches confections en

FOURRURES

ORIGINALES, MAIS DU MEILLEUR GOUT.

Tout est à profusion. C'est le temps de visiter nos GALERIES D'EXPOSITION

constamment ouvertes au public

Jusqu'à 9 heures, tous les soirs (les mercredis et jeudis exceptés)

Nous faisons maintenant des CONDITIONS SPECIALES aux Jeunes Filles

ayant une position responsable comme tous ceux dont LE CREDIT EST BON

Achetez dès maintenant à la grande maison Desjardins où vous épargnez 40%

rien que sur la QUALITE de nos Fourrures.

SPECIALITES ACTUELLES: TOURS DE COU, ETOLES, MANCHONS COLLERETTES

dans tous les genres et à tous les prix.

Manteaux faits sur commande.—A VOIR nos jolies petites fourrures blanches pour enfants.

Chas Desjardins & Co

130 RUE ST DENIS MONTREAL

La lutte contre la dépopulation en Australie

UN DEPUTE DEMANDE QU'UNE ALLOCATION DE CINQ LIVRES SOIT ACCORDEE AUX PARENTS A LA NAISSANCE DE CHAQUE ENFANT.

Melbourne, Australie, 11. — Le "Chronicle" déclare que ce qui ressort de plus significatif de la discussion du projet de loi de M. Grant sur la maternité, qui pourvoit à une allocation de 5 livres sterling à la naissance de chaque enfant, c'est l'engagement du parti libéral de suivre une politique d'assurances nationales basées sur les plans de Lloyd George.

Une faction du parti ouvrier combat cette politique, mais le gouvernement semble décidé à faire une vigoureuse campagne sur ce terrain durant la campagne électorale prochaine.

Le gouvernement envoie lui aussi aux recherches

LE MINISTRE DES DOUANES ORDONNE AU VAPEUR "LAUREN-TIAN" D'ALLER A LA RECHERCHE DU YACHT "BERNADETTE" QU'ON CROIT MAINTENANT PERDU.

Ottawa, 11. — Un second vapeur du gouvernement sera envoyé à Descloumiers, sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, à la recherche des survivants ou des corps des naufragés du yacht "Bernadette". Le navire avait à son bord sept jeunes gens appartenant aux familles les plus en vue de Rimouski.

On croit que le yacht fut naufragé dimanche ou lundi soir, et depuis aucun des passagers n'a été retrouvé. Le vapeur du gouvernement, "Lady Evelyn", après des recherches infructueuses est retourné à Rimouski. M. J. D. Reed, ministre des douanes a envoyé aujourd'hui au capitaine du vapeur des douanes, le "Laurentian", actuellement à Québec, l'ordre de partir immédiatement pour se rendre sur les lieux de l'accident et de s'y livrer à une recherche minutieuse des corps des naufragés et des épaves du yacht. Le "Laurentian" restera dans les parages jusqu'à ce que l'on soit fixé sur le sort de la "Bernadette" et de ses passagers.

Turquie

Constantinople, 10. — Le gouvernement turc a envoyé à Ouchy (Suisse) un courrier qui porte les instructions finales relatives aux négociations de paix entre la Turquie et l'Italie.

On dit ici, qu'à son arrivée, la paix sera sur le point d'être conclue.

Conseil des Arts et Manufactures

COURS GRATUITS

Les cours gratuits du Conseil des Arts sont ouverts depuis lundi dernier et au-delà de 1,000 élèves se sont faits inscrire aux différents classes. C'était un spectacle très intéressant de voir la foule se pressant dans les salles le soir de l'ouverture.

On continuera la semaine prochaine à recevoir les inscriptions aux classes suivantes:

Dessin à main-levée, modelage, sculpture, lithographie, patrons de chapeaux, architecture, peinture d'enseignes, et letrage, menuiserie, charpente et escaliers, dessin mécanique, plomberie, coupe et couture, confection de chapeaux, mécanique, 147, rue Charron.

Tous les cours sont gratuits, un dépôt d'une piastre est exigé, ce dépôt est remis à ceux qui n'auront pas été absents plus de quatre fois durant le terme. Les inscriptions se font le soir aux classes et le jour, au Bureau du Conseil, chambre No 2, Monument National.

Nous ne saurions trop encourager les manufacturiers, les chefs d'ateliers, les contremaîtres, à engager leurs employés et les apprentis à suivre ces cours qui leur seront d'un grand avantage pour leur prompt avancement.

Service du C. P. R. à Toronto

Sur le train de 9.05 a.m., il y a un wagon-salon pour Toronto et un wagon-lit pour Chicago. Les célèbres wagons à compartiments de la Compagnie sont attachés au train de 11.15 p.m. pour Toronto.

COURTES DÉPÊCHES

L'AVIATION EN ITALIE
Pise, (Italie), 10. — L'aviateur italien Gagliani a volé aujourd'hui de Pise à Bastia (Corse

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Plus de quinze mille personnes ont visité hier le manège militaire où se tient l'Exposition pour le Bien-Etre de l'Enfance

Au Congrès des Associations Canadiennes de Charité et de Réforme, le docteur J.E. Laberge fait une longue causerie sur l'hygiène de l'habitation. — Quelques suggestions aux gouvernements municipaux et provinciaux.

LA REFORME DES JEUNES CRIMINELS

Hier soir, malgré qu'il n'y eût qu'une seule attraction spéciale à l'Exposition du Bien-Etre de l'Enfance, une foule d'au moins quinze mille personnes envahit le Manège militaire.

Vers 8 h. 30, le professeur Henri Scott dirigea une séance de gymnastique par un groupe d'élèves de l'Académie Commerciale du Plateau. Ces jeunes gens ont démontré qu'ils savaient à la lettre les préceptes que leur excellent instructeur leur avait enseignés. Ils se soulevèrent, accomplirent chaque mouvement dans un ensemble quasi parfait. Les bienfaits de la culture physique sont innombrables et à voir l'intérêt que manifestent les parents et les amis devant ces représentations dans le genre de celle d'hier soir, nul doute qu'un mouvement se fera afin que dans tous les couvents, les écoles et les collèges, on organise des cours de gymnastique. Nous comprenons que la culture physique ne doit pas remplacer la culture intellectuelle, mais il est nécessaire qu'on l'enseigne afin de réaliser plus en plus l'axiome :

"Mens sana in corpore sano."

Du développement du corps de l'enfant canadien dépend la force et la beauté de notre race.

Autrefois, la gymnastique chez les Grecs consistait à développer le corps humain dans le seul et unique but de devenir fort et de pratiquer l'acrobatie et l'athlétisme devant les foules.

Le système moderne s'efforce de tout différencier. Il a pour but simplement de renforcer les organes vitaux, augmenter la capacité et la puissance pulmonaire et entraîner le système nerveux à obéir instantanément et conformément à l'impulsion que lui donne le cerveau. Nécessairement le principe d'exercices militaires incorporés dans la réglementation de cette éducation donne des habitudes de discipline, de discipline et d'obéissance, et par conséquent, rétablit le fonctionnement des principes aux organes vitaux.

Cet après-midi, M. le professeur Scott donna une leçon pratique de gymnastique avec ses élèves de l'école Sainte-Anne.

CONFERENCE

Hier après-midi, M. le Dr Z.H. Ethier a donné dans la salle de Conférences des Dames une intéressante conférence sur le rôle de la femme dans la lutte contre la tuberculose. Le premier but à poursuivre est d'éviter le contagion. Le deuxième est de fortifier le terrain. Comme le bacille de la tuberculose se trouve en peu partout dans les grandes agglomérations, le producteur en est le tuberculeux qui le répand par son expectoration.

Dans les guerres aux tranchées et surveillance des petits qu'ils ne se souillent pas la bouche avec des agents de contamination. Il faut aussi instruire le malade sur la nature de sa maladie. Puisque la tuberculose est curable, pourquoi ne pas en éviter celui qui en est atteint ? Alors il se soumettra mieux et protégera ceux avec qui il vit en contact.

Il ne suffit pas d'avaler des bacilles de tuberculose pour devenir tuberculeux. Il faut encore que le bacille trouve un terrain propice et favorable à son développement.

Pour éviter que les enfants deviennent une proie facile du bacille, il faut les fortifier, leur donner un organisme vigoureux. Ils résisteront ainsi à la tuberculose.

Que faire pour cela ? Tout simplement appliquer les règles élémentaires de l'hygiène qui, avec les cures de soleil, d'air, la chambre bien aérée, font des enfants forts. Il ne faut pas non plus élever les enfants trop mollement dans du coton, il faut les habituer au froid et leur donner une alimentation saine.

Les dames pourront contribuer avec la faculté médicale du Royal Edouard et l'Institut Bruchési en allant dans les familles de tuberculeux voir les misères et laisser parler leur cœur. Ces dames auront mérité de l'humanité lorsque elles auront fortifié l'organisme de leurs enfants, et ont fortifié ainsi l'organisme des enfants, elles travailleront à sauvegarder l'avenir des générations et à maintenir les forces vives de la nation.

LE DR LABERGE

Nous publions ci-dessous le texte de la conférence donnée hier soir par le Dr J.E. Laberge, à la salle Y.M.C.A. C'est un document à lire et à méditer.

TRAVAUX INTERESSANTS

Les séances du Congrès des Associations de Charité et de Réforme sont très suivies depuis l'ouverture. Les travaux qu'on a lus et dont nous avons publié la substance sont appelés à faire grand bien à notre population. Les suggestions nombreuses devraient être étudiées avec soin et mises en pratique.

Ce matin, Mlle L. L. Rogers, de Toronto, a recommandé l'inspection médicale des écoles. Mlle Eunice Dyke, également de Toronto, a parlé sur le travail anti-tuberculeux dans la ville qu'elle habite.

Mlle Smith, d'Hamilton, a fourni des conseils très pratiques sur les soins à donner aux enfants.

C'est le Dr Helen MacMurchy, de Toronto, qui présida ensuite à la discussion. Madame J. B. Learmont, de Montréal, présidait la séance.

Cet après-midi, sous la présidence de Lady Drummond, plusieurs travaux instructifs furent communiqués. Le Rév. J. A. Turnbull, de Toronto, a parlé du travail accompli par les sociétés philanthropiques. M. Rufus D. Smith, de Montréal a traité de l'abandon de certaines femmes par leur mari et de la désertion des enfants par leurs parents. M. J. Howard Falk, de Winnipeg, a insisté sur la nécessité de charités organisées dans les villes canadiennes. Le Rév. J. W. McMan, d'Halifax, a parlé de l'Eglise et des charités organisées.

Aux jeunes d'hier on s'est beaucoup occupé de la question des tribunaux pour les jeunes délinquants.

M. le juge F. X. Choquet avait un travail élaboré sur la question. MM. J. E. Starr, de Toronto, J. S. Woods, de Winnipeg, et F. J. Billard, de Winnipeg, ont aussi porté la parole.

Le soir, sous la présidence de M. le Dr Z.H. Ethier, a eu lieu la conférence du Docteur J. E. Laberge.

Le soleil luit pour tout le monde, dit le proverbe. Dans les villes, Messieurs, le soleil luit pour les privilégiés de la fortune seulement. L'air lui-même est mesuré parcimonieusement aux pauvres, dans ces logements obscurs et mal aérés qui sont hélas, trop nombreux même dans nos villes nouvelles d'Amérique, les corps s'étioilent et les âmes se dégradent; la précoce naissance de la tuberculose et toutes les maladies contagieuses. L'alcoolisme, la faim toujours mauvaise conseillère, l'immoralité, la haine en un mot, tous les fléaux qui menacent non seulement les malheureux habitants de ces logements insalubres, mais encore la société toute entière.

Ces fléaux d'ici s'établissent en permanence dans ces maisons malaisées à plus d'un titre. Jean-Jacques Rousseau disait dans son "Emile" : "Plus les hommes se rassemblent, plus ils se corrompent; les infirmités du corps aussi bien que les vices de l'âme sont l'infaillible effet de ce concours trop nombreux de causes mauvaises; l'homme est de tous les animaux celui qui peut le moins vivre en troupeau."

Un des phénomènes les plus importants de notre époque est le courant qui arrache les populations des campagnes et les entraîne dans les villes; la cause est due au développement de l'industrie, l'usine, la manufacture aspirent la population rurale pour la refouler dans les villes, surtout la population urbaine s'accroît aux dépens de la population rurale et ces nouveaux arrivés dans les villes, habitués à vivre au grand air supportent très mal la vie dans les centres; ils s'ennuient, ils sont malheureux, l'espérance leur manque; ils étouffent dans leur petit logement obscur et étroit, cette existence leur pèse, ils n'ont plus retourner à leur champ et souvent ils cherchent des distractions malaisées soit dans les cabarets, soit dans les clubs ou dans d'autres endroits encore plus viciés. Ils contractent des habitudes qui leur sont fatales, à eux et à leur famille. Un ouvrier qui entre de son travail au logis après sa journée faite, si ce logis est sombre, malpropre, répugnant, il le fera pour aller chercher des distractions malaisées ailleurs, et comme conséquence ultime de cet état de choses les enfants de cet ouvrier seront atteints de tares héréditaires qui les prédisposent à l'aliénation mentale, au crime, à la tuberculose, etc., etc. Jules Simon a dit : "Le taudis est le pour-

voyeur du cabaret, ajoutons qu'il est aussi le pourvoyeur de la tuberculose."

L'IMMIGRATION EUROPEENNE

Outre cette population rurale qui afflue dans les grands centres, nos villes d'Amérique reçoivent une immigration européenne toujours de plus en plus considérable, population qui nous arrive avec ses habitudes et ses mœurs; leur manière de vivre nous prouve que ces gens ne connaissent pas même les premiers éléments de l'hygiène. Ces foules s'entassent dans des logis trop étroits, humides, privés d'air et de lumière, logement à bon marché où le propriétaire n'aurait pas même logé ses animaux, mais qu'il loue sans scrupule à des taux très élevés à ces nouveaux arrivés sans expérience; ils vivent à pleins bras, hommes, femmes et enfants dans une promiscuité propre à engendrer tous les maux moraux et physiques. Ce n'est pas sans inquiétude que les hygiénistes de ce continent américain voient ce flot bourbeux de la misère européenne se déverser dans nos villes. La misère sous toutes ses formes s'accroît plus vite encore que les centres, que les associations philanthropiques peuvent y apporter. Il se forme dans nos grandes cités des centres de misère, où les maisons deviennent malaisées soit par vétusté, par manque de soins ou par mauvaise construction; sont encombrées par des pauvres émigrés. De plus, au fond de ces bouges couvent des haïnes contre ceux qui possèdent, et les plus mauvais instincts de la jalousie prompt naissent et se développent. C'est là qu'originent ces graves injustes et non motivés.

LES LOGEMENTS OUVRIS

Il y a ici, Messieurs, une question économique qui doit engager les riches propriétaires d'immeubles, les loyers, à faire des efforts constants pour faire disparaître ces bouges, (des flots de misère), à empêcher leurs ouvriers d'y demeurer. Le meilleur moyen pour atteindre ce but, c'est d'établir leur industrie dans la banlieue des villes, d'y créer autant de centres où la population ouvrière résidera, où elle aura tout le confort hygiénique désirable. Pour soustraire l'ouvrier aux amusements malaisés qui sont à sa portée dans les centres, il faut l'attirer dans des quartiers excentriques, faire beaux ces quartiers nouveaux afin que l'ouvrier trouve chez lui les distractions, les amusements qui le retiendront. Or son loyer, il le pourra dans ses moments de loisir, soit cultiver un petit jardin potager, soit un parterre où les fleurs embelliront. C'est là que les hygiénistes voudraient voir établir dans la banlieue des villes une cité dans un jardin, chaque maison y est entourée d'une verdure et chaque groupe de maisons verra dans un parc. Cette disposition permettrait de faire disparaître les endroits malaisés qui existent dans les vieux quartiers et de les remplacer soit par des parcs, soit par de larges avenues qui seront autant de bouées d'air qui embelliront la ville et faciliteront la circulation toujours de plus en plus dense, enfin qui toujours assainiront le quartier car ces îlots de maisons malaisées en disparaissant emporteront avec elles toutes les misères qu'elles entraînaient dans leur sillage. Cette idée de cité-jardin pour l'ouvrier n'est point une idée absolument nouvelle et plus ou moins réalisable. Ce projet, Messieurs, a été mené à bonne fin et réalisé avec profit par plusieurs esprits entreprenants et animés du désir de soulager la classe ouvrière et de leur offrir une vie meilleure. Monsieur Lever à Portsmouth, Angleterre, et Monsieur Cadbury à Bournville, près de Birmingham, l'un et l'autre ont installé leurs ouvriers dans des cités modèles où chaque maison est un cottage entouré de pelouse et d'ombrage. Ce n'est pas seulement le besoin d'hygiène qui s'y trouve satisfait, c'est aussi celui de la beauté. On a question d'art pour le peuple. Lorsque on ne parvenait même pas à lui assurer l'indispensable, la salubrité, naturellement, personne ne pensait, à plus forte raison, à lui assurer le superflu, mais Messieurs, ce superflu est nécessaire, il faut à ces pauvres travailleurs le joug du labour quotidien un peu d'idéal. L'art, le beau doit

ajouter son prestige au charme domestique de l'habitation salubre et confortable. Le beau élève l'âme, inspire des sentiments nobles et généreux qui font l'homme meilleur. Le travailleur a donc droit, lui aussi, à la beauté, à la beauté dans les lignes de son logement, dans celles de son mobilier, mais il a droit surtout à la beauté qui se dégage de la nature, à la beauté des arbres, à la beauté des fleurs. Messieurs, il faut créer partout dans la banlieue des villes grandes villes des cités-jardins, que Monsieur Benoit-Lévis appelle si heureusement "des cités bonheurs", afin que l'ouvrier trouve chez lui le bien-être. Une ville belle, propre et bien tenue est de l'argent dans la poche de tous les habitants, mais surtout du capital très productif pour ceux qui possèdent.

RAISONS LES BOUGES

Tous ceux qui se préoccupent du bien-être populaire doivent connaître les relations étroites qui existent entre la plupart des problèmes sociaux, (l'anxiété de notre époque) et le logement de l'ouvrier. Nous devons donc faire des efforts constants pour donner du soleil, de l'air pur à ces pauvres malades que habitent les taudis des grandes villes et où ils ne peuvent que s'étioiler, se flétrir au détriment d'eux-mêmes, de leur famille et de leur pays. De plus, Messieurs, je dirai que si les manufacturiers comprennent bien leur intérêt ils feraient de l'atelier un "home" industriel, un séjour attrayant, confortable, bien éclairé, sain et bien bâti. Ils devraient exiger de leur ouvrier une impression favorable sur l'ouvrier qui aimerait à s'y rendre et qui serait heureux d'y travailler. Ceci en retour travailleraient chacun dans leur sphère respective à la prospérité de l'établissement. Pour l'ouvrier, Messieurs, il doit y avoir quelque chose de plus que le salaire, quelque chose de plus que le travail, il doit y avoir chez l'ouvrier l'intérêt du patron et l'amour de son état.

La surpopulation des villes entraîne les pires misères, misères qui ne vont jamais en diminuant mais toujours en augmentant et en s'aggravant, puisque le flot incessant de l'immigration européenne sur nos rives et inonde notre pays des débris du vieux continent européen. Ces nouveaux venus qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpopulations. Faisons donc disparaître ces centres de misère, les maisons malaisées afin que ces malheureux n'aient pas à s'y entasser. Le mal engendre le mal et aux misères créées par la surpopulation de la classe ouvrière vient à s'ajouter le danger créé par l'afflux incessant des pires criminels misérables eux-mêmes qui sont les usines et comme les usines sont dans les villes ils vont augmenter le nombre des habitants de nos grands centres par des surpop

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
— R. de MESLE, Gérant —

Aujourd'hui maximum... 52
Même date l'an dernier... 65
Aujourd'hui minimum... 46
Même date l'an dernier... 42

BAROMETRE
8 heures matin... 30.18
11 heures matin... 30.17
Midi... 30.15

DEMAIN

Beau et frais

(Service particulier)
Toronto, 11. — La température s'est élevée considérablement dans les provinces de l'Ouest. Le temps est nuageux dans la région des Grands Lacs, assez beau dans les provinces de l'Est.
Haut Saint-Laurent et Ottawa. — Vents de l'est. Nuageux aujourd'hui et demain.
Provinces Maritimes. — Vents modérés de l'est. Assez beau et frais. Samedi, vents de l'est, nuageux.

Musique inédite

pour rien

Le "Nationaliste" publiera samedi, une mélodie inédite de M. Alexis Contant, "Quand même".

M. Devlin opte

pour Nicolet

M. Devlin a définitivement opté pour Nicolet. Il y aura donc dans quelque temps des élections dans le nouveau comté de Nicolet. Il ne se dessine jusqu'ici que des candidatures libérales. Ce sont celles de M. le comte de Saint-Laurent et du notaire Lafont et de M. Joseph Belhumeur.

Un journaliste mourant

(De notre correspondant)

Québec, 11. — M. Edouard Aubé, le vétéran des journalistes de Québec, qui est employé depuis quelques mois à la Cour de Circuit, a été frappé de paralysie, hier, à sa résidence. Le Dr Watlers a été appelé à son chevet et considère son état très grave.

L'Alliance Française

Le mardi soir 15 octobre, l'Alliance française inaugurera, dans la grande salle de McGill, la saison de conférences. C'est Mme Augusta Helein, artiste dramatique, qui portera la première la parole au public choisie par l'Alliance. Elle nous promet : "La Belle au bois dormant" (Rochepin). "Variations lyriques sur le vieux conte de Perrault". — Les contes de fées — leurs origines — Rochepin et la poésie". Ce sera donc un début purement littéraire.

LE NOUVEAU PRESIDENT DU GRAND TRUNK WESTERN RAILWAY

Détroit, Mich., 11. — A une réunion des actionnaires, qui a eu lieu hier, M. E. J. Chamberlin a été élu président de la compagnie du Grand Trunk Western Ry., comme successeur de feu M. Charles M. Hays, qui a péri dans le naufrage du "Titanic".
M. Walter Rose, président de la "Clover Leaf" a été élu président du "Detroit, Toledo and Short Line Ry.", en remplacement de M. Theodore H. Spents, démissionnaire.

La circulation

Le maire a donné au chef de police l'ordre de mettre en vigueur le règlement concernant la circulation des voitures. Tout cocher ou charretier qui arrêtera ou qui changera de direction devra l'indiquer en levant la main.

Les agents de police postés aux intersections des rues auront le pouvoir d'arrêter le passage de toute espèce de voiture dans une direction ou dans l'autre.

Aimable invitation

L'administration de l'Exposition du Bien-Etre de l'Enfant a manifesté ce matin un désir : celui de voir tous les étudiants venir en corps visiter les divers pavillons.
Les messieurs de Laval sont particulièrement invités. M. l'abbé Maurice secrétaire français, est à leur entière disposition pour leur fournir tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Campagne contre le biberon

Le Dr L. Laberge veut obtenir du gouvernement une loi par laquelle on ne pourra vendre de biberons aux mères que sur l'ordonnance d'un médecin. Il dit que le biberon malpropre est plus mortel que le revolver, et qu'il veut vingt pour cent de plus d'enfants que l'arme à feu. Il se propose de créer un mouvement contre l'usage de la bouteille.

Les aliments gâtés

Du 1er janvier au 1er octobre, le service municipal de l'inspection des aliments a fait faire les saisies suivantes :

	Lbs.
Viandes	473,105
Fournitures de boulangers	2,453
Fruits	157,679
Légumes	36,610
Lait (gallons)	622
Bidons	538

Le pont Viau

L'ingénieur en chef de la ville a transmis aux Commissaires son rapport sur les réparations à faire au pont Viau. La réfection coûtera 16,000.

Les Juifs de France au pays du Tsar

Le gouvernement français refuse d'intervenir auprès de la Russie pour obliger celle-ci à faciliter aux juifs habitant le territoire français, leur entrée en Russie. — M. Poincaré évoque un précédent.

REPOSE DU PREMIER MINISTRE

Paris, 10. — Le premier ministre Poincaré a refusé d'intervenir, à la demande de la Ligue des Droits de l'Homme, dans la tentative faite en vue de faciliter l'entrée en Russie aux Juifs de France, n'ayant pas leurs passe-ports en règle.

Dans une longue lettre adressée à Francis de Pressensé, président de la ligue, il rappelle les négociations qui eurent lieu entre la Russie et les Etats-Unis.

Il dit : "Quoi qu'une libérale modification au régime russe soit désirable, le sentiment national de la Russie se révolterait si une puissance étrangère voulait désigner ces améliorations. Je reconnais qu'une telle question n'est pas du ressort de notre pays."

"L'échec complet qu'éprouva le gouvernement des Etats-Unis et qui fut suivi de la dénonciation du traité de commerce russo-américain, rend clairement inopportune toute tentative de ce genre."

Vous admettez qu'il ne peut pas être question pour notre pays de recourir à une mesure de ce genre."

La Ligue des Droits de l'Homme prétend que les traités de 1874 et 1905 garantissant réciproquement aux Français et aux Russes, sans distinction de religion, le droit de vivre, travailler et acquiescer des propriétés dans leurs territoires respectifs, sont violés par la Russie dans la lettre et l'esprit. D'après la ligue, cela constituerait une atteinte à la souveraineté nationale de la France.

"La loi française proclame l'égalité, dit Poincaré, pour tous les citoyens, sans distinction de croyances, et la loi russe est basée sur l'existence d'une religion de l'Etat. "Il est évident que la loi française ne peut être substituée à la loi russe. Ce serait une offense à la souveraineté de la Russie."

M. Poincaré dit qu'une étude des traités démontre que la Russie n'a jamais voulu accorder à des étrangers, sans tenir compte de leur religion, des privilèges spéciaux qu'elle refuse à certains de ses sujets. Le traité de 1874 spécifie expressément que rien dans ses dispositions n'affectera les lois en vigueur dans les deux pays et applicables à tous les étrangers qui au commerce, à l'industrie et à la police. Jusqu'ici les Juifs intéressés dans le commerce pouvaient obtenir des passe-ports valables durant trois mois, mais la convention de 1904 a prolongé leur durée jusqu'à six mois. Cette modification faite dans les intérêts du commerce ne comporte nullement que les mêmes privilèges seront accordés à tous les Français.

On ne peut arguer que la Russie a violé les traités qui garantissent simplement que les citoyens français, chrétiens ou juifs, auraient les mêmes privilèges que ceux des autres nations.

Ceci posé, ajoute M. Poincaré, je ne peux que décliner l'intervention qui serait sans effet."

La nomination de M. Laurendeau

Le nouvel avocat en chef de la Ville entrera en fonctions aussitôt qu'il aura été notifié de la décision du conseil municipal.

Le commissaire Lachapelle a déclaré ce matin qu'il tient de M. le juge Laurendeau qu'il entrerait en fonction aussitôt averti de la décision du conseil.

"C'est même à cette seule condition, dit-il, que nous avons fait le rapport, car il est nécessaire de réorganiser immédiatement ce service." Me Archambault refuse de discuter la décision du conseil. Il est cependant heureux de voir cesser la tension d'esprit dans laquelle il vivait depuis trois mois.

L'échevin Larivière dit qu'il n'a voté pour le rapport qu'à la condition que M. Laurendeau entrerait immédiatement en fonctions et que, s'il ne l'a pas fait dans quinze jours, il proposera la réconsidération du vote donné hier.

D'après ce que dit M. Lachapelle, on conclut, à l'Hôtel de Ville, que M. Laurendeau enverra sa démission au cabinet fédéral aussitôt qu'il aura reçu l'extrait du procès-verbal du conseil le notifiant de l'adoption du rapport et qu'il entrera ensuite au service de la Ville.

HOMICIDE EXCUSABLE

Le jury du coroner a rendu un verdict d'homicide excusable dans le cas de H. Monbriand, tué par un tramway, hier, rue Saint-Denis.

SHIELDS SUBIRA SON PROCES POUR MEURTRE

(De notre correspondant)

Québec, 11. — Rosenberg, le pickpocket américain qui devait subir son procès pour vol au présent terme des assises ne s'est pas présenté et son cautionnement a été confisqué.

Le grand jury a rapporté un "true bill" dans la cause de Shields accusé du meurtre de Jonas de Saint-Romuald. Le procès commencera lundi prochain.

Le gouvernement reculera-t-il ?

Les ministères fédéraux auraient décidé de ne prendre aucune part dans l'élection partielle de Richelieu. — M. Morgan briguerait quand même les suffrages.

UNE RUMEUR POLITIQUE

Les ministères ne prendront aucune attitude dans l'élection de Richelieu. M. Morgan, qui se présente quand même, croit-on, n'aura pas l'appui des ministères. Nous tenons cette nouvelle d'excellente source, et elle est officielle. Le gouvernement ne veut à aucun prix discuter sa politique navale avant l'ouverture de la session. Dans Richelieu, les ministères accablés au pied du mur auraient été forcés de parler. Ils resteront désormais tranquillement chez eux.

Quel sera le successeur de M. le juge Laurendeau ? Voilà une question qui se pose dans les cercles politiques, car la ratification du choix de celui-ci ou plutôt du chiffre de ses appointements par la législature, ne fait pas de doute.

On nomme M. F. S. Bastien comme son successeur, mais les complications politiques pourraient bien amener des changements imprévus.

Deux accidents à New-York

Vingt-deux personnes ont été blessées ce matin dans une collision entre deux convois du réseau aérien. — Trois hommes périssent dans l'explosion d'un réservoir, à bord d'un pétrolier.

UN INCENDIE DE \$150,000

New-York, 11. — Une collision s'est produite entre deux trains du réseau aérien, au coin de la 101e rue et de la sixième avenue. Les trains n'ayant pas fonctionné, le second train frappa l'autre convoi par en arrière et plusieurs wagons furent télescopés.

Il y a vingt-deux blessés, dont deux mortellement. Un policier qui stationnait dans la rue au-dessous du point où s'est produit l'accident, a été frappé par les débris de wagon.

EXPLOSION D'UN RESERVOIR

New-York, 11. — L'explosion d'un réservoir à bord d'un pétrolier a déterminé la nuit dernière un incendie qui, pendant quelques temps, menaça de se communiquer à tout le quartier de Bayonne. L'huile allumée jaillissait dans toutes les directions et en peu d'instants, une grande superficie de terrain était en feu.

Ce matin, on rapportait que trois hommes un charpentier et deux manœuvres avaient péri et il manquait plusieurs autres ouvriers à l'appel. Les pertes sont estimées de \$500,000 à \$750,000.

On ne connaît pas la cause du sinistre. L'explosion s'est produite à bord du pétrolier "Dunholme" de la Standard Oil Co. Ce navire est brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. La cargaison Concordia, ayant 6,000 barils d'huile, a aussi été détruite. D'autres pétroliers ont pu être remorqués à temps, hors de la zone dangereuse. Les bateaux pompes ont dû déverser des torrents d'eau sur ceux qui commençaient déjà à brûler au milieu du fleuve.

L'ultimatum du fanatisme

(Suite de la 1ère page)

Prime Minister of this Province to state that no change has been made in the school law or the department regulations affecting the study of the French language in the schools, I am directed to point out that the question is one entirely under the board of the Trustees."

M. Boudreau déclare que c'est réellement étonnant, et qu'il ne comprend pas le changement qui s'est opéré à Toronto, depuis cette date récente, car Sir James, dans une entrevue récente, semble vouloir méconnaître les droits des Commissaires et assumer le plein contrôle de la gestion de nos écoles.

Il dit qu'il voit avec un vif plaisir que les Canadiens-français d'un bout à l'autre de la province, sont debout et éveillés et il est certain que la providence aidant, l'agitation en faveur du maintien de nos droits aura un succès et cela à court écheance. L'éloquent discours de M. Boudreau enleva véritablement son auditoire. Lorsque les discours eurent pris fin la résolution suivante fut immédiatement rédigée et adoptée à l'unanimité.

Il est bon de souligner les orateurs à l'Assemblée d'hier soir, ont porté la parole en anglais et en français.

"Nous les citoyens canadiens-français de la paroisse de Saint-Eugène protestons énergiquement contre les règlements iniques, mis en force par le Département de l'Education d'Ontario."

Nous désirons protester aussi, contre la limitation du temps, à une heure, durant lequel l'enseignement du français est permis.

Et nous remercions les commissaires d'écoles de Saint-Eugène de prendre les moyens pour que nos enfants reçoivent l'enseignement nécessaire du français, ainsi que l'anglais."

Il est bon de souligner le fait que la Commission Scolaire de Saint-Eugène, qui s'est ralliée sans dissidence, à cette résolution est composée de Canadiens-français et d'Irlandais.

LES FANATIQUES

Toronto, 11. — L'Evening Telegram se réjouit de l'ultimatum de Sir James Whitney.

"Les fanatiques bilingues, dit-il, ne classeront pas la réponse de Sir James Whitney parmi les documents conciliants. La réponse est la seule qu'un premier ministre d'une province anglo-saxonne pouvait donner à la bigoterie qui fait des écoles d'anglais une communauté anglaise autant d'augures pour la suppression de l'anglais dans Ontario."

Le "Mail and Empire" se montre

LA MARCHÉ SUR SCUTARI

L'armée monténégrine du sud traverse la Boyana et s'empare de plusieurs casernes turques. — L'empereur d'Autriche espère encore que la paix sera maintenue. — Les forces militaires de l'empire ottoman. — Les chrétiens, sujets turcs, devront prendre les armes ou payer un impôt.

PRINCESSE GRECQUE INFIRMIERE

(VOIR AUSSI PAGE 3)

(Service particulier)

Londres, 11. — Les Monténégrins ont continué leurs succès, en s'emparant du fort Tushi, puis en prenant sur les Turcs une avance vers Scutari. On n'a pas d'autres détails sur le combat d'hier, sauf que plusieurs positions turques ont été enlevées et que les Monténégrins s'avancent.

A moins que les renforts turcs n'arrivent à Scutari, il est presque certain que la ville tombera en peu de temps entre les mains des Monténégrins. Cela n'a rien de nouveau pour les Turcs, car les Albanais ont été, dit-on, convaincus par les émissaires turcs et l'on craint qu'ils ne prennent parti contre les Monténégrins.

Les nouvelles venant des autres régions, sont contradictoires. Par exemple, on dit à certain moment que les Turcs sont maîtres de Berana, et, peu après, on apprend que les Monténégrins s'en sont emparés.

Il est bon de noter que, dans ce district, le Monténégro a l'appui des insurgés de race serbe qui sont depuis longtemps en révolte ouverte contre la Turquie.

Jusqu'ici, la Turquie a peut-être un peu trop négligé le Monténégro. Elle n'était pas préparée sur ses frontières comme en Serbie et en Bulgarie. Si, comme on le croit généralement, la déclaration de guerre par le Monténégro n'est qu'une mesure stratégique concertée entre les alliés, elle a dû être dictée par ce manque de préparation.

On n'a aucune nouvelle des négociations qui se poursuivent à Sofia et à Belgrade, mais un correspondant ordinairement bien informé assure que l'espoir du maintien de la paix ne doit pas être abandonné.

A Athènes, on est plus pessimiste.

(Service particulier)

Saint-Petersbourg, 11. — Une dépêche de Polignac, Monténégro, dit que l'armée monténégrine du sud sous le commandement du général Martinovitch a traversé la Boyana et s'est emparée de plusieurs casernes turques à Tarkosch, près de Scutari.

Le ministre de la marine russe a remis son voyage à Paris, en prévision de complications dans la Mer Noire.

LA PAIX SERAIT POSSIBLE

Vienne, 11. — L'Empereur François-Joseph a déclaré ce matin, à un haut fonctionnaire, qu'il espère que la paix peut encore être maintenue.

LA TURQUIE SE DIT FORTE

Constantinople, 11. — (Par voie du sans fil, d'un steamer dans les Dardanelles à Kustendjé, Roumanie). D'ici une semaine, pas moins de 140,000 soldats venant de la Turquie d'Europe seront concentrés en Turquie d'Asie.

Cela portera les forces ottomanes à 400,000 hommes.

Les autorités turques déclarent que les essais ont démontré que l'argent et le dévouement ne sont pas prêts de manquer. Tous les dépôts militaires sont bien fournis de munitions. L'armée est au complet et de bonne qualité. Les officiers turcs disent que si la Bulgarie a compté sur la supériorité de son organisation et sur la rapidité avec laquelle son armée peut être mobilisée, pour obtenir un avantage matériel, elle va éprouver une rude déception.

La Sublime Porte a depuis des mois renforcé progressivement sa défense et concentré des troupes sur les principaux points stratégiques, particulièrement à Andrinople et à Kirk Kiliseh, au sud de la frontière bulgare.

Depuis que la mobilisation est décrétée

COLLISION EN PLEIN FLEUVE

(Service particulier)

Trois-Rivières, 11. — Une collision dans le milieu du fleuve entre un voilier et un vapeur, la nuit dernière, a failli coûter la vie à quatre hommes. Le "Préfontaine" se dirigeait sur Québec frappa le chaland "Bethleem" qui, chargé de briques, à fleur d'eau, coula sur l'instant à pic. Le capitaine et ses trois matelots réveillés en sursaut virent qu'ils allaient être entrainés au fond du fleuve avec leur chaland. Résolument en dépit de l'obscurité, ils se jetèrent à la nage en se dirigeant vers la rive, qu'ils réussirent à atteindre, exténués et transis de froid, jusqu'aux os.

Le chaland "Bethleem" est la propriété de M. Uldéric Paris, de Saint-Jean Deschallons. Les pertes sont de \$5,000.

plus habile et soutient que les règlements sont mal compris ou dénaturés et que leur seul effet sera d'apprendre mieux l'anglais aux enfants canadiens-français.

Le "News" donne la même note et prétend même que l'interprétation donnée aux règlements par les Canadiens-français est une insulte à l'esprit de la majorité d'Ontario.

LA SITUATION EST GRAVE

Le "Temps" d'Ottawa dit : "La situation est grave. Elle mérite d'être étudiée sérieusement et longuement, sous toutes ses faces par les Canadiens-français pour en arriver à une décision à laquelle se rangeront tous nos compatriotes."

"M. Pyne se fait illusion sur nos sentiments, sur notre caractère s'il croit nous effrayer par ses menaces. Si le son de la langue française le choque, lui et ses amis des loges orangistes auxquels il adressait de longs discours, il n'y a pas un an, il devraient garder longtemps encore son ressentiment, car le glaive qu'il brandit ne coupera jamais la langue que nous parlons, que nous sommes fiers de parler et que nous parlerons envers et contre tous, nos enfants et nous."

"Il est effrayant de constater qu'au vingtième siècle dans un pays dont nous avons été les premiers pionniers, nous soyons obligés de nous battre pour parler notre langue maternelle."

L'OPINION DE TROIS DEPUTES

Ottawa, 11. — Le "Free Press" donne le compte-rendu suivant d'une

tée, les troupes nouvelles ont été amenées dans la zone dangereuse à raison d'une moyenne de 20,000 par jour.

Les redits, ou réserves de deuxième ligne qui arrivent maintenant d'Asie Mineure, sont des hommes déterminés. Ils se proposent de se venger des Bulgariens qui les ont fait quitter leurs foyers.

— Ce sera, disent-ils, une guerre sans merci. On ne fera pas de prisonniers, on s'accordera pas de quartier.

Les officiers ottomans reconnaissent les brillantes qualités des soldats bulgares et des officiers subalternes, mais ils ont moins confiance dans le haut commandement.

Les efforts des Monténégrins en Albanie ne sont pas pris au sérieux ici, mais la présence de la flotte grecque inspire des inquiétudes.

Des émissaires envoyés en Albanie rapportent que les habitants de cette région prendront le parti des Turcs.

Le grand problème est de savoir la confiance que l'on peut avoir dans les soldats chrétiens servant dans les rangs turcs. On compte que les Arméniens seront loyaux, mais ce serait peu connaître la nature humaine si l'on espérait que des Bulgares aillent combattre des Bulgares et des Grecs, leurs frères grecs. Or, les soldats de ces nationalités sont nombreux dans l'armée turque.

Le gouvernement turc a l'intention de remettre en vigueur une loi de l'ancien régime qui forçait tous les chrétiens de 30 à 40 ans à joindre l'armée ou à payer une certaine taxe.

Comme ceux d'entre eux qui ont de bonnes positions sont nombreux, les rentrées seraient importantes, et ceci trancherait l'énigme du loyalisme.

LE CABINET GREC SE REUNIT

(Service particulier)

Athènes, 11. — La princesse Alice, femme du prince André de Grèce, a décidé de se rendre à la frontière avec un certain nombre d'infirmières volontaires.

Tous les indices montrent que la guerre va éclater.

Une réunion du cabinet a eu lieu ce matin, sous la présidence du roi Georges.

LES GRECS DE MONTREAL

Hier, soixante-cinq Grecs ont quitté Montréal pour aller rejoindre leur régiment, il en part 20 ce soir à bord du Saint-Laurent et 20 autres par chemin de fer pour s'embarquer à New-York, un nouveau contingent de 100 s'en ira lundi. Tous les Grecs d'Amérique veulent la guerre avec la Turquie et c'est tout les dignitaires de la colonie, que les desirs des patriotes seront réalisés. Ils ne doutent pas qu'avant un mois la Turquie et la Grèce en viendront aux mains.

LA GRECE ACHETE DES NAVIRES

(Service particulier)
Londres, 11. — La Grèce vient d'acheter le croiseur Chao-Ho, construit dernièrement à Newcastle, pour le compte de la Chine.

On sait que la Turquie avait aussi des vues sur ce navire.

Vienne, 11. — Les estimés supplémentaires du budget de la guerre en Autriche ont été adoptés ce matin, sans opposition de la part des Hongrois, vu les circonstances graves suscitées dans les Balkans.

En temps ordinaires, le projet est toujours contrecarré par cette partie de la délégation.

Le montant total est de \$25,000,000, dont \$8,320,000 pour les travaux de défense à la frontière de l'est.

Remaniement de la carte électorale

A Montréal, on aurait décidé de changer le nom de la division Laurier, en celui de division Cartier, pour les comtés au fédéral. — Le vote canadien-français.

LA REDISTRIBUTION

(Service particulier)

Ottawa, 11. — La rédaction pour le remaniement de la carte électorale est terminée.

A Montréal, la répartition des collèges électoraux sera la même que pour les élections provinciales. Les nouveaux quartiers : Dorion, Hochelaga, Saint-Louis, Saint-Laurent, Saint-Georges, Westmount et Cartier qui remplacera Laurier. Cette dernière modification, soit dit en passant, pourrait bien soulever des tempêtes dans le camp libéral.

La distribution de la population est sensiblement la même aussi que pour le provincial. Elle donne la majorité à l'électoral canadien-français dans trois comtés, car les noirs dominent même dans Saint-Louis, les autres nationalités réunies, et un nouveau comté en grande majorité anglaise, Westmount.

Par ces changements, plusieurs comtés ruraux devront être réunis à leurs comtes voisins, car suivant l'acte de la confédération, le nombre des collèges électoraux de la province de Québec ne peut être plus ni moins de 65; les comtés qu'on donne à Montréal devront être nécessairement enlevés à la province.

A l'Exposition du Bien-être de l'Enfance

Ce matin plusieurs mères se sont présentées avec leurs bébés au dispensaire de l'Hôpital Saint-Justine. Le Dr J. C. Bourgeois était de service et a été très occupé.

Le Dr Atherton a reçu ce matin les élèves de l'École de 2e année de l'École des Hautes Etudes. Il leur a fait visiter l'Exposition en détail. Les élèves sont ensuite retournés à leurs cours. Comme l'Exposition les avait beaucoup intéressés, ils y reviendront immédiatement.

Nous ne saurions trop recommander à tous les professeurs dans nos institutions de conduire leurs élèves à l'Exposition. Les maîtres y acquerront des notions utiles et les élèves bénéficieront d'une bonne leçon de choses.

Nous donnons ci-après le programme d'aujourd'hui et celui de demain.

AUJOURD'HUI

9 à 10 heures du soir, vues animées sur le Champ de Mars.

2 heures p.m. — Grande estrade Manège militaire : Gymnastique par les écoles irlandaises, Prof. H. Scott.

3 hrs 30 — Grand chœur des filles de la Congrégation Notre-Dame, (chants anglais).

8 hrs p.m. — Gymnastique par l'Association Athlétique Amateur de Montréal, sous la direction du major